Eléments de généalogie de

La famille de la Houssaye

seigneurs de la Houssaye, la Morandaye, Villechauve...

Amaury de la Pinsonnais – Octobre 2004 - Juillet 2009

Armes

La famille de la Houssaye porte *échiqueté d'argent et d'azur*.

Le gisant d'un seigneur de la Houssaye, portant un vêtement échiqueté, est visible en l'église Saint-Jean de Saint-Maden (Côtes d'Armor), et un second gisant est supposé être celui d'un autre seigneur de la Houssaye. En 1586, on voyait les armes des sires de la Houssaye, seigneurs du Plessis-Hyette en 1444 et 1513, sur des tombes dans l'église Sainte-Catherine de la Chapelle-du-Lou (Ille-et-Vilaine)[1].

Filiation

Le point de départ de cette généalogie est un article publié dans les mémoires de la Société Polymathique du Morbihan en 1894. Elle a été complétées par diverses autres sources, notemment par les registres paroissiaux de Saint-Martin-sur-Oust[2]*. Des incertitudes subsistent pour les degrés anciens, nos sources n'étant pas toujours d'accord. Les filiations incertaines ou contradictoires sont rapportées avec les degrés isolés.*

Les informations n'étant pas associées à une source spécifiques sont issues de cet article de la SPM, année 1894, Les derniers chevaliers de Malte Morbihannais*, par le Cte R. de Laigue.*

Aujourd'hui, aucune preuve ne nous permet d'affirmer que cette famille descend du maréchal de Bretagne Eustache de la Houssaye, mais cela n'est pas impossible[3].

I Jehan de la Houssaye.

II Guillaume de la Houssaye.

III Jehan de la Houssaye, écuyer, seigneur de la Houssaye[4], épouse **Marie de Boisbic**.[5]

IV Jean de la Houssaye[6], seigneur de la Houssaye et de la Morandaye[7], reconnu noble suite à sa

1 GC.

2 Grâce à M. René Guillaume qui nous a aimablement communiqué une quarantaine de photos de ces registres.

3 En 1779, les commissaires qui étudièrent les preuves d'admission de Vincent et Augustin de la Houssaye comme chevaliers de Malte soulignèrent ces similitudes de nom et d'armes. Si la famille étudiée ici ne descend pas directement du maréchal, il y a de grandes chances qu'elle y soit apparentée, il s'agit peut-être d'une branche déjà séparée de celle du maréchal au XIV^{e} siècle. Nous n'excluons toutefois pas la possibilité d'une substitution de nom puis d'armes par une autre famille qui aurait possédé le fief de la Houssaye, s'appropriant ainsi une glorieuse ascendance.

4 Il est l'un des deux Jehan de la Houssaye, écuyers, oncle et neveu, qui rendent aveu pour leur terre de la Houssaye le 1er mars 1466.

5 Ce couple d'après SPM 1894, p.35.

6 L'article de SAJEF commence la filiation ici.

7 Il rend aveu et minu pour ses terres de la Houssaye et de la Morandaye le 6 décembre 1507 au comte de Rieux. Il rend aveu le 10 décembre 1513 au seigneur de Launay pour les terres tenues à foi et hommage au seigneur de Launay lui venant de l'héritage de sa mère. La Morandaye, en Bois-Gervili (Montauban), avait droit de haute-justice.

requête du 10 juillet 1536, décédé après[8] 1519, épouse **Jeanne de Maigné**[9].[10]

1° **François de la Houssaye**, qui suit.
2° **Marie de la Houssaye**, décédée après 1559.

V François de la Houssaye, seigneur de la Morandaye, décédé avant 1532, épouse par contrat du 21 janvier 1531 devant Aubin et Agaysse **Marguerite Levesque**[11], fille de Jehan Levesque, écuyer, seigneur du Bas-Clyo, et de Marie Le Jeune.[12]

VI Vincent de la Houssaye[13], seigneur de la Houssaye, de la Morandaye et de Chauvaille (Peillac, 56) épouse par contrat du 6 août 1564 passé devant Guillouet et Cousplan **Françoise de Bellouan**, dame de la Mollays[14], fille unique de Jehan de Bellouan[15], écuyer, seigneur de la Minière (Réminiac, 56) et de Renée de Cano.[16]

1° **René de la Houssaye**, qui suit,
2° **Hélène de la Houssaye**, baptisée le 10 avril 1567 aux Fougerêts[17].

VII René de la Houssaye, écuyer, seigneur de la Houssaye et de la Morandaye[18], baptisé le 27 décembre 1565 aux Fougerêts, décédé le 18 décembre 1609 aux Fougerêts[19], épouse par contrat du 10 décembre 1585 devant Raoul et Tougay, notaires du comté de Rieux, **Valence Peschart**, fille d'Yves-Louis Peschart, écuyer, et de Jeanne de Castellan, seigneur et dame de Bienassis.[20]

1° **Jacquemine de la Houssaye**, baptisée le 10 mai 1595 aux Fougerêts (56), décédé le 13 novembre 1615 aux Fougerêts[21].
2° **Pierre de la Houssaye**, qui suit.
3° **François de la Houssaye**[22], écuyer.
4° **Gabriel de la Houssaye**.

8 Il fait démission pure et simple de tous ses biens à son fils aîné et principal héritier noble François le 7 mai 1519.
9 De la maison des seigneurs de la Jouardaye, en Les Fougerêts (56). Cette famille de Maigné portait *d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre tourteaux de même*.
10 Ce couple d'après SPM 1894, p.35.
11 Elle rend hommage au comte de Rieux au nom de son fils Vincent pour les terres nobles de la Houssaye (qui lui fut échue par son grand-père) et de la Morandaye (par son père) le 20 avril 1554.
12 Ce couple d'après SPM 1894, p.34.
13 Il partage noblement la succession de ses grands-parents avec sa tante Marie le 27 octobre 1559.
14 D'après Jean-Claude Michaud sur la liste NB, d'après les registres des communes des Fougerêts et de Glénac (56).
15 SPM. Il était fils de Robert de Bellouan et de Marguerite d'Avaugour. Il avait épousé Renée de Cano en 1534. L'article de la SPM s'appuye sur l'examen de titres originaux (dont le contrat de mariage de ce couple), René Le Coustumer se trompe quand il donne Françoise fille de Pierre de Bellouan et de Marguerite de Commenay (elle-même fille de Morice de Commenay et de Mahaut de Montfort).
16 Ce couple d'après SPM 1894, p.34.
17 Jean-Claude Michaud sur la liste NB.
18 Son fils Pierre rend aveu et minu pour la terre noble de la Morandaye dépendant de la succession de René, en date du 27 février 1619.
19 Jean-Claude Michaud sur la liste NB.
20 Ce couple d'après SPM 1894, p.33. Les Castellan étaient aussi présents à St-Martin-sur-Oust, et semblent bien plus fortunés que la maison de La Houssaye. La famille de Carné possèdera la seigneurie de Castellan.
21 Jean-Claude Michaud sur NB.
22 Une sentence de la cour et juridiction de Rieux à Peillac en date du 4 janvier 1616 établit à lui et son frère Pierre un curateur des successions réelles et mobilières de leurs parents.

VIII Pierre de la Houssaye, écuyer[23], seigneur de la Houssaye[24] et de la Morandaye, baptisé le 15 février 1597 aux Fougerêts (56), décédé avant 1680, épouse par contrat du 29 janvier 1656 devant Prier et Logoden, notaires de la baronnie de Rochebernard (56), **Lucrèce de Kerpoisson**, dame de Kerquesault, fille de René de Kerpoisson[25], seigneur de Kerallan et de Jeanne de Quélo.[26]

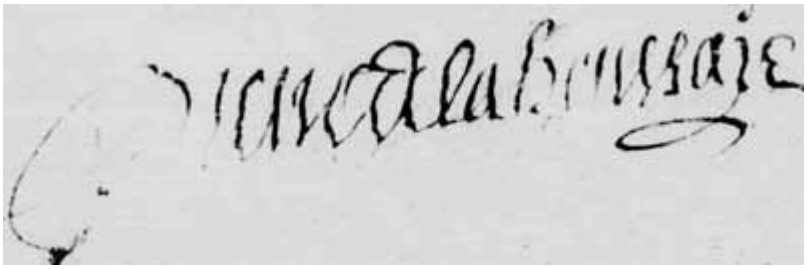

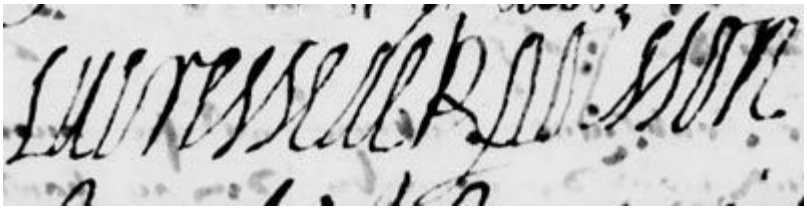

1° **Laurent de la Houssaye**, qui suit.

2° **Vincente de la Houssaye**, née[27] le 17 juin 1662 à Saint-Martin-sur-Oust (56), baptisée au même endroit le 19 du même mois, décédée[28] après 1699, épouse par contrat[29] du 21 septembre 1682 devant Burban et Mabon, notaires du comté de Rieux, et en octobre[30] suivant en l'église de Saint-Martin-sur-Oust **Gabriel Fabroni**[31], écuyer, seigneur du

23 Lui et ses enfants Laurent et Gabriel sont maintenus nobles d'ancienne extraction par arrêt du 8 novembre 1668. "*La filiation de Messieurs de la Houssaye est bien établie et prouvée. L'on y voit que leurs personnes et leurs biens étaient nobles de toute antiquité, qu'ils se sont toujours gouvernés noblement et que leurs prédécesseurs sont signalés dans toutes les histoires de la province de Bretagne*".

24 Il rend aveu le 4 novembre 1671 pour sa terre et seigneurie de la Houssaye au comte de Rieux. Sa femme rend aveu et minu de cette même terre le 15 mai 1680 pour ses enfants.

25 Il était fils de David de Kerpoisson, écuyer, et de Gilette du Maslo, seigneur et dame de Kerallan. Il avait épousé par contrat du 16 octobre 1619 Jeanne de Quelo, fille cadette de Jacques Quelo, écuyer, seigneur de Kerdréan et de Cadouzan, de son premier mariage avec Elisabeth Guyomarch. Les Kerpoisson sont originaires du *terrouer* guérandais.

26 Ce couple d'après SPM 1894, p.31. Il est parrain de Gabrielle de Morzelles, le 4 décembre 1629 à Saint-Martin, fille de Guillaume et Ne (Renée ?) de Castellan. On trouve aussi dans cet acte les signatures de Suzanne et Gilette Peschart.

27 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain Julien de Kerpoisson, seigneur de Kerallan, et pour marraine Vincente Jan, épouse de Laurent de Carné, seigneur de Castellan.

28 Où elle est marraine le 21 octobre à Saint-Martin de Vincente Panio, fille de Pierre Panio et de Jeanne Ledaleur (?). le parain fut son frère Laurent de la Houssaye (AD du Morbihan).

29 SPM 1894. A cette occasion, son frère lui a donné son partage dans la succession de leur père et dans celle à échoir de sa mère.

30 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Le jour exact est indéchiffrable dans les registres de Saint-Martin, peut-être est-ce le premier de ce mois.

31 C'est probablement lui qui sert d'intermédiaire au frère de Renée Dollier, épouse de Gabriel Peschart, baron de Blossac et seigneur de la Thébaudaye, afin de remettre un courrier de la part de son frère à cette dernière, assiégée par Louis du Bouexic, seigneur de Pinieux dans son manoir de la Thébaudaye. Gabriel Peschart avait en effet promis de vendre Blossac et la Thébaudaye aux parents de Louis du Bouëxic, mais était revenu sur sa décision. Petites seigneuries du comté de Rennes, GC, SAIV tome 35, 1906. Lorsque sa femme est marraine en 1699, Gabriel Fabroni (ou de Fabroni comme nommé dans l'acte) est dit écuyer, originaire de la paroisse de Pipriac.

Plessix[32] (en Pipriac), baptisé[33] le 6 mai 1655 à Rennes (paroisse Toussaints), fils de Thomas Fabroni, sieur de la Prégenterie, conseiller au présidial de Rennes, et de Jeanne Le Clerc.

A. **Laurent Fabroni**.
B. **Marie Fabroni**.
C. **Vincente-Gabrielle Fabroni**.
D. **Gabriel Fabroni**.
E. **Adrien Fabroni**.
F. **Yves-Julien Fabroni**.
G. **Lucresse-Angélique Fabroni**.
H. **Marie-Anne Fabroni**.
I. **Anne-Marguerite Fabroni**.
J. **Sébastien François Fabroni**.
K. **Olive-Lucrèsse Fabroni**.

3° Peut-être **Gabriel de la Houssaye**[34], écuyer, sieur de la Morandais, épouse avant 1682 **Marie Madec**.

A. **René Pierre de la Houssaye**, né[35] le 15 juillet 1682 à Saint-Martin-sur-Oust (56).

4° **Elisabeth de la Houssaye**, baptisée[36] le 12 mars 1661 à Saint-Martin-sur-Oust.
5° **Jean Servais de la Houssaye**, né[37] le 15 et baptisé le 25 septembre 1664 à Saint-Martin-sur-Oust, pourvu par l'évêque de Vannes recteur d'Elven (56) le 28 août 1706 dont il prend possession le 5 septembre, baptise plusieurs membre de sa famille à Saint-Martin-sur-Oust[38] décédé le 1er février 1719 à Elven, inhumé le lendemain du côté de l'épitre près du maître-autel.[39]

IX Laurent de la Houssaye[40], chevalier, seigneur de la Houssaye (Saint-Martin-sur-Oust, 56) et de la Morandaye (les Fougerêts, 56), né le 22 et baptisé[41] le 26 février 1659 aux Fougerêts,

32 GC, Statistique historique et monumentale du canton de Pipriac, SAIV tome 7, 1870, p. 172 : Le Plessix-Fabron - Le manoir actuellement habité par M. de Guériff appartenait, en 1427, à Jean du Plessix, et en 1513, à Marguerite du Plessix. La famille Fabroni, d'origine italienne, posséda ensuite le Plessix, qu'habitaient, en 1690, Gabriel Fabroni, seigneur du Plessix, et Vincente de la Houssaye-Morandaye, sa femme. - Marie Fabroni, dame du Plessix, épousa, en 1727, François Botherel de Quintin, seigneur de Mouillemuse, et habita le Plessix, où elle mourut en 1745. Ce château a conservé le nom de la famille Fabroni.
33 AM de Rennes, GGTOUS17.
34 Donné aussi par SAJEF.
35 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il fut baptisé le même jour et eut pour parrain son oncle Laurent de la Houssaye et pour marraine Renée Le Doüarain, dame de Villechauve.
36 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain N. Lenfrien (?), sieur de Canson, et pour marraine Elisabeth de Kerpoisson, dame de Kerouastaire, épouse de N. Guismo.
37 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il a pour parrain Jean de Castelan, chef de nom et d'armes de la maison de Castelan, seigneur du Bois et de ..., et pour marraine Suzanne Gouyon, épouse de Louis Huchet, seigneur et dame de la Ville-Chauve de la Ruarday (pour Luardaye).
38 En mai 1705, il assiste a plusieurs funérailles à Saint-Martin-sur-Oust et est qualifié de « *noble diacre* » et encore « *noble et discret missire* ».
39 SPM 1877, Les Paroisses, abbé Luco, p. 50.
40 A l'occasion de l'Edit de 1696, il lui fut attribué d'office des armes qui n'étaient pas celles de sa famille : *d'argent à un pilier de gueules, accosté de deux coquilles de même*. Il est d'ailleurs appellé *Laurent de la Morandais, seigneur de la Houssais*, pour Laurent de la Houssaye, seigneur de la Morandais... (CH, enregistrement n°379 du cinquième registre de Rennes). C'est probablement lui qui est présent à la revue du ban de l'évêché de Vannes le 5 juillet 1694, dans la compagnie de M. de Tréduday (SPM 1888, p. 70).
41 Jean-Claude Michaud sur la liste NB.

décédé[42] le 5 juin 1740 à Saint-Martin-sur-Oust, épouse par contrat du 5 janvier 1685 devant Guérin et Bonnet, notaires du comté de Rieux, **Marie de la Haye**, décédée[43] le 19 juin 1707 à la Houssaye, fille[44] d'Olivier de la Haye[45], seigneur de Lézallair[46] et de Launay[47] (Les Fougerêts, 56), et de Marie de la Haye[48].[49] C'est probablement lui qui comparait le 5 juillet 1694 à la montre de Vannes[50].

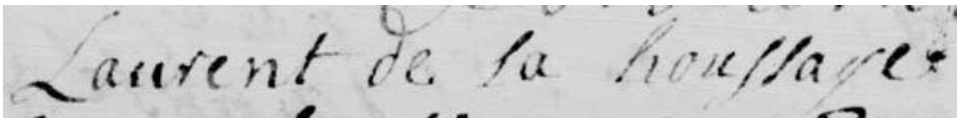

1° **Gilette Lucrèce de la Houssaye**, née le 23 et baptisée[51] le 28 août 1687 à Saint-Martin.
2° **Marie Magdeleine Gabriel de la Houssaye**, née[52] le 14 novembre 1688 à Saint-Martin-sur-Oust (56), décédée le 17 janvier 1717 à Saint-Martin, inhumée[53] le lendemain aux Fougerêts.
3° **Olivier de la Houssaye**, qui suit.
4° **Jean de la Houssaye**, né[54] le 9 février 1690 à Saint-Martin-sur-Oust.
5° **Pierre de la Houssaye**, baptisé[55] le 26 mai 1691 à Saint-Martin-sur-Oust.
6° **Lucrèce de la Houssaye**, née[56] le 7 juillet 1693 à Saint-Martin-sur-Oust.
7° **Olive Marie de la Houssaye**, née[57] le 31 octobre 1695 à Saint-Martin-sur-Oust.

42 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il est qualifié de haut et puissant seigneur et est inhumé le lendemain en l'église des Fougerets (56).
43 AD du Morbihan, registres paroissiaux. L'acte la dit "décédée en sa maison sans avoir recu aucun sacrement". Elle est inhumée le lendemain en l'église paroissiale des Fougerêts.
44 Et héritière principale et noble.
45 Il était fils de Jehan de la Haye, seigneur de Lézallair (Rieux, 56) et fils cadet de Jean de la Haye et de Jacquette Thomelin, seigneur et dame de Larré et de Lézallair. Jehan de la Haye épouse le 15 juin 1637 Jeanne de Maigné, fille cadette d'Yves de Maigné et de Catherine Henry, seigneur et dame du Lestier et du Boisrio (Béganne, 56). Olivier de la Haye avait épousé Marie de la Haye par contrat du 27 décembre 1655 devant Boullido et Poulain, notaires du comté de Rieux.
46 Laurent de la Houssaye rend aveu pour la terre, fiefs et seigneurie de Lezallair le 27 juin 1696 au comte de Rieux. C'est probablement sa femme qui lui apporta en dot, car Olivier de la Haye était encore vivant à cette époque.
47 Suivant l'acte de baptême de son petit-fils Louis-Olivier de la Houssaye. Le manoir de Launay en Les Fougerets date de la première moitié du XVI^{e} siècle suivant la base Mérimée.
48 Elle était fille de Claude de la Haye, seigneur de la Lande (Rieux, 56), de la maison de Quenhouet (Saint-Jean-Brrévelay) et de la Boucelaye (Rieux, 56), qui épouse vers 1615 Jeanne Boullido, d'une ancienne famille bourgeoise, fille de Maitre Yves Boullido, sénéchal de Rieux, et de Françoise Evain, seigneur et dame du Fresche (Rieux, 56).
49 Ce couple d'après SPM 1894, p.29.
50 Extrait de l'article *Extrait de l'article La Ville de Vannes et ses abords, ses faubourgs, voies, chemins et routes. Revue des archives municipales et départementales*, par M. Guyot-Jomard, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, année 1888. Cette montre est disponible sur Tudchentil (www.tudchentil.org).
51 Communication de M. René Guillaume. Son parrain fut noble et discret Jean Le Fébure, seigneur de Pinquelin, de Bellée Bignac et autres lieux, et pour marraine Gilette du Matz, dame de la Gaudinais.
52 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle fut baptisée le 17 novembre suivant par "noble et discret missire Jan Le Febure, seigneur de Painquellein, Bellé Bignac et autres lieux, et eut pour parrain Gabriel Fabroni, écuyer, son oncle, et pour marraine Marie Magdeleine Lefebure, dame de Villeneuve.
53 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Les sieurs de Villechauve, de Kervenes et du Pordou étaient présents à son inhumation.
54 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain Jean de la Houssaye et pour marraine Marie Monian. Laurent de la Houssaye, Gabriel Fabroni et Laurent de Carné étaient présents à son baptême.
55 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain Pierre Danio et pour marraine Catherine Dabo.
56 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle fut baptisée le lendemain à Saint-Martin et eut pour parrain Julien Lioret et marraine Julienne Renant. Son grand-père Olivier de la Haye et son père étaient présents au baptême. Elle vivait encore en 1717 où elle suit le convoi funèbre de son neveu.
57 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle fut baptisée par Jan Servais de la Houssaye le même jour et eut pour parrain son frère Olivier de la Houssaye et pour marraine Marie de la Houssaye (probablement sa soeur). Laurent Fabroni, écuyer, René Pierre de la Houssaye, écuyer (respectivement son oncle et son cousin), et Julien Rouillé

8° **Jeanne de la Houssaye**, née le 1er novembre 1696 à la Houssaye[58] (Saint-Martin-sur-Oust), et est marraine en mars 1719 à Saint-Martin.

9° **Laurent de la Houssaye**, né[59] le 24 avril 1701 à Saint-Martin-sur-Oust, décédé[60] le 25 juin 1707 à Saint-Martin-sur-Oust.

10° **Marguerite de la Houssaye**, jumelle du précédent, née[61] le 24 avril 1701 à Saint-Martin-sur-Oust, elle signe le registre de Saint-Martin en mars 1719, puis en décembre 1720 où elle est marraine[62].

11° **Louis Olivier de la Houssaye**, né[63] le 31 octobre 1703 à Saint-Martin-sur-Oust.

12° **Sébastien de la Houssaye**, baptisé[64] le 10 décembre 1705 à Saint-Martin-sur-Oust.

X Olivier de la Houssaye, écuyer puis chevalier, seigneur de la Houssaye[65], épouse par contrat du 18 février 1717[66] devant Sorel et Le Forestier, notaires royaux à Ploërmel (56), **Agathe Angélique Berthou**, dame de Lanivinon, fille de René Berthou[67], chevalier seigneur de Lanivinon, et d'Hélène Ménage[68].[69]

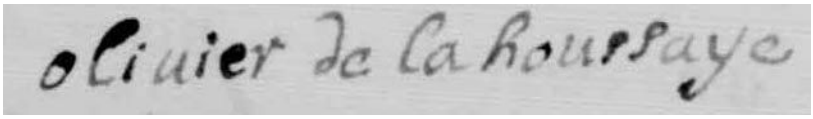

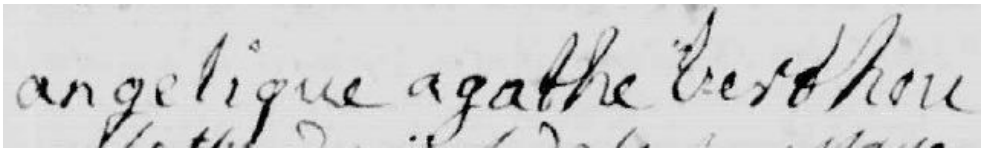

1° **Laurent René de la Houssaye**, né le 18 janvier 1715 à la Houssaye (Saint-Martin-sur-Oust, 56), baptisé[70] le 25 février suivant en l'église des Fougerets (56), décédé à Saint-

étaient présents au baptême.

58 Communication de M. René Guillaume. Elle eut pour parrain Jean de la Houssaye et pour marraine Marie de la Houssaye. Elle vivait encore en 1717 où elle suit le convoi funèbre de son neveu.

59 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain Julien Renaud et pour marraine Jeanne Chedaleau.

60 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il fut inhumé en l'église paroissialle des Fougerêts (56).

61 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle fut baptisée à la maison par Marie Magdeleine Le Fébure, car elle était en danger de mort. Elle eut pour parrain Claude Renaud et pour marraine Guillemette de Villeneuve.

62 AD du Morbihan, registres paroissiaux. En 1720 signe aussi une François de la Houssaye, non identifiée.

63 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il est baptisé le lendemain par Jean-Servais de la Houssaye et eut pour parrain Olivier de la Haye, son grand-père, et pour marraine Françoise Binet dame contesse de Carné.

64 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain Sébastien Fournier, seigneur de Pellan, et pour marraine Marie de Porcaro, dame de la Gacilly. Le baptême fut célébré par Jean-Servais de la Houssaye, étaient présents Françoise Binet, dame de Carné, Françoise Couriole et Jérome de Carné.

65 Il rend aveu pour la terre noble et seigneurie de la Houssaye (Saint-Martin-sur-Oust, 56) le 25 octobre 1725 au comte de Rieux. "*Il appert que le seigneur de la Houssaye s'est inféodé de plusieurs droits honorifiques qui n'appartiennent qu'à des gentilshommes possédants terres nobles, tels que ceux de fuie et colombier, de bancs, accoudoirs, enfeus et tombes prohibitives dans l'église des Fougerêts, evêché de Vannes, armoiries et écusson en la grande vitre de ladite église*".

66 Cette date donnée par SPM 1894 est probablement erronée, puisque leur premier fils Laurent René nait et meurt en 1715.

67 Il était fils de René Berthou, chevalier, seigneur de Kervezio, et de Magdeleine Crouézé. Il épouse Hélène Ménage par contrat du 30 octobre 1686 devant André et Ribault, notaires à Rennes. Magdeleine Crouézé, dame de Tréauguer, était fille d'Olivier Crouézé, écuyer, et de Magdeleine Rochan, seigneur et dame de la Maillardière. René Berthou père était le fils de Jean Berthou, écuyer, seigneur de Launay-Kervaudry, et de Guillemette Tiercelin.

68 Elle était fille de Pierre Ménage, écuyer, seigneur de la Villegroumil, et de Françoise Fleury.

69 Ce couple d'après SPM 1894, p.29. Ils partagent noblement avec Maurille-Louis de Quélen, époux d'Hélène Berthou, la succession de René Berthou, frère d'Angélique-Agathe et d'Hélène, et celle de leurs parents René Berthou et Hélène Ménage. Ils font démission le 12 novembre 1746 devant Bouvier et Danilo, notaires du comté de Rieux et de celui de Rochefort, de la pleine propriété de tous leurs biens entre les mains de leur fils Louis Joseph.

70 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain son grand-père Laurent de la Houssaye et pour maraine

Léonard et inhumé[71] le 15 avril suivant à Saint-Martin.

2° **Louis Joseph de la Houssaye**, qui suit.

3° Un enfant, né vers septembre 1717, décédé[72] le 1er décembre suivant à Saint-Martin-sur-Oust.

4° Une fille, née vers l'été 1718, décédée le 26 et inhumée[73] le 27 novembre 1721 à Saint-Martin-sur-Oust.

5° **Jean Marie de la Houssaye**, né vers 1728, pourvu le 21 février 1756, profès de la Trinité de Sarzeau (56) en 1746, puis provincial de 1781 à 1791, prieur Trinitaire de Saint-Julien de Cadoudal[74] (Plumelen, 56), décédé au château de la Grationnaye (Malensac, 56) vers 1812 à 84 ans.[75]

6° **Jean-Louis de la Houssaye**, qui est parrain de sa nièce Agathe en 1742 à Pleucadeuc[76] et de son autre nièce Charlotte à Saint-Martin-sur-Oust en 1748. Il serait né à la Morinaye (Pleucadeuc, Morbihan) vers 1722. Prêtre du diocèse de Vannes, demeurant à Questembert, puis recteur de Caden de 1754 à 1767, prieur de Rohars en 1751[77]. Il meurt à Caden le 11 septembre 1767[78].

XI Louis Joseph de la Houssaye[79], chevalier, seigneur de la Houssaye[80] (Saint-Martin-sur-Oust, 56), la Morinaye[81] (Pleucadec, 56), le Tertre (Rieux, 56), le Lestier[82] (ou l'Estier, Béganne, 56), le Boisrio[83] (Béganne), la Jouardaye-Beaulieu, Lézalair[84] (Rieux, 56) et autres lieux, né[85] le 6 avril 1716, baptisé[86] le 19 mars 1723 à Pleucadeuc (Morbihan), décédé avant 1790, épouse par contrat du 10 février 1738 devant Tremoreuc et Bouvier, notaires à Peillac (56) **Charlotte Elizabeth Marguerite Drouet**[87], dame de la Regontaye, née le 25 et baptisée le 26

Magdeleine Berthou, dame de Sévérac, épouse du chevalier de Talhouët. Etaient présents Renée Le Doüarain du Mezo, Marie Droüet, Anne Renée de Talhouet, Hélène Huchet, R de Talhouet Sévérac, Pierre Dominique Huchet de Villechauve et le chevalier de Talhouet Severac, ainsi que le père et le grand-père du baptisé.

71 AD du Morbihan, registres paroissiaux.

72 AD du Morbihan, registres paroissiaux. L'acte le dit « anonime », et le dit âgé de trois mois. Il est inhumé le 2 décembre, ses tantes Lucrèce et Jeanne de la Houssaye ont suivi le convoi funèbre.

73 AD du Morbihan, registres paroissiaux. L'acte la dit aussi « anonime » mais âgée de deux ans et demi. Demoiselle Jeanne Le Gentil et Pierre Baudoux ont suivi le convoi.

74 D'après l'abbé Jean-Marie Le Méné, SPM 1905, p22, *Les trinitaires de Cadoudal*, il fut pourvu le 21 février 1756 et sera le dernier frère prieur de cet établissement fondé vers 1340. L'abbé Le Méné le prénomme Jean-Baptiste.

75 SPM 1880, *Les Paroisses*, abbé Luco, p. 27. ; SPM 1905, *Les Trinitaires de Cadoudal*, p. 22 et *Les Trinitaires de Sarzeau*, p.33, abbé Le Méné, il sera le dernier prieur de Cadoudal en 1790 (cet établissement fondé vers 1340 ne comptait depuis longtemps plus qu'un prieur), et l'un des quatre derniers de Sarzeau la même année. Il a 62 ans en 1790 et refusera de prêter serment à la Révolution. Il célèbre le mariage de son neveu François. L'abbé Le Méné dit que les prieurs de Sarzeau eurent l'ambition de se rapprocher des chanoines réguliers et d'en prendre le titre. C'est effectivement le titre qui est donné à Jean-Marie de la Houssaye au mariage de son neveu.

76 Voir degré XI-4°.

77 Qui lui fut présenté par son oncle Jean-Olivier Berthou, grand-vicaire et official du diocèse de Nantes, abbé commendataire de Sainte-Marie de Pornic.

78 Communication de M. Bernard David (mars 2009), d'après Abbé Luco, *Les paroisses vannetaises* in BSPM, 1877 ; *Généalogie de la maison de Berthou en Bretagne*, Nantes, 1896, p 20 ; Archives Départementales de la Loire-Atlantique, H81 ; Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, tome 10, 1870, p189-190.

79 Il partage noblement la succession de ses parents le 28 février 1756.

80 Il résidait au château de la Houssaye en 1779 lorsque ses fils furent admis dans l'ordre de Malte.

81 Qu'il tenait de sa grand-mère Berthou.

82 Il rend foi et hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Bretagne le 2 janvier 1777 pour sa terre et seigneurie du Boisrio et partie de celle du Létier.

83 Dont il hérite avec le Lestier à la mort de son cousin Hilarion du Rochier, seigneur de Beaulieu, du Lestier et autres lieux, décédé sans postérité à Nantes le 4 août 1758. C'était le dernier représentant de la famille du Rochier (SPM).

84 Il rend aveu pour ses terres nobles, fiefs et seigneuries de la Jourdaye, Beaulieu et Lézallair le 21 décembre 1768 au comte de Rieux.

85 Et ondoyé le même jour, comme l'indique son acte de baptême.

86 AD du Morbihan, BMS de Pleucadeuc.

87 Elle avait reçu à l'occasion de son mariage de son oncle Pierre Dominique Huchet, seigneur de Villechauve, la terre

septembre 1720 à Pipriac (35), fille[88] de Charles Joseph Drouet[89], seigneur de la Regontaye, et d'Elisabeth Martin.

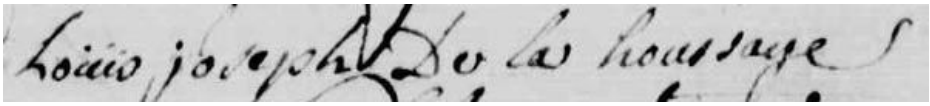

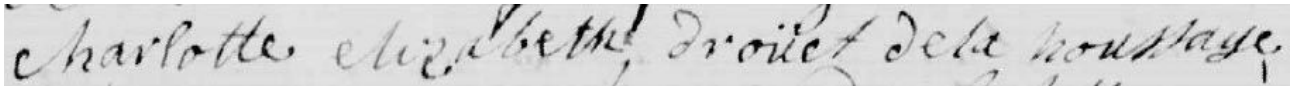

1° **François Marie Joseph de la Houssaye**, qui suit.

2° **Eustache Louis Charles de la Houssaye**, officier au régiment de Béarn infanterie, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'honneur de l'ordre de Malte, né vers 1747, décédé[90] le 20 janvier 1826 à Rennes, épouse[91] le 12 janvier 1767 à Saint-Martin-sur-Oust (56) **Marie Françoise Boudet de la Noë Cado**, fille de Marc-Emmanuel Boudet de la Noë Cado, écuyer, seigneur de la Noë-Cado[92] (Les Fougerets, 56), capitaine aide-major des milices de St-Domingue à l'Artibonitte, et de Marguerite Le Pourvoyeur.

   A. **Eustache Hyacinthe de la Houssaye**, né le 14 septembre 1775 aux Fougerêts[93].
   B. **Marguerite Elizabeth de la Houssaye** épouse le 3 novembre 1790 à Redon (56) **Marie <u>Joseph</u> Le Febvre**, chevalier, seigneur de la Bulaire, ancien garde du corps du roi.

3° **Marie Hyacinthe <u>Charlotte</u> de la Houssaye**, née le 22 décembre 1740 et baptisée[94] le 25 septembre 1741 à Saint-Martin-sur-Oust. SA.

4° **Agathe de la Houssaye**, née[95] le 13 juin 1742 à Saint-Martin-sur-Oust.

5° **Angélique Marguerite Joséphine de la Houssaye** épouse[96] le 11 août 1763 à Saint-Martin-sur-Oust **René Vincent de Quélo**, seigneur de Cadouzan (Saint-Dolay, 56) et du Livret, fils majeur d'Armand de Quélo de Cadouzan et Françoise Angélique de la Landelle, dame de Cadouzan.

---

de Villechauve, située aux Fougerets (56). Deux chanoines Huchet sont dits sieurs de Villechauve en 1717, 1718 et 1749 (SPM 1874 p.183, 1878 p.12). Les Huchet de la Bédoyère étaient comtes de Rieux au XVIII[e] siècle.

88 SPM 1894, p.28.

89 Il était le fils de Roch Drouet, seigneur de la Regontaye, lui-même fils de Julien Drouet, écuyer, et de Perrine Boudet, seigneur et dame de la Croix. Roch Drouet avait épousé par contrat du 22 avril 1681 à Rennes Jacquemine Martin, dame des Renardières, fille de Jean Martin, écuyer, et de Louise Huby, seigneur et dame de Bonabry (Pancé, 35).

90 AM Rennes. Il demeurait alors rue de Beaumanoir.

91 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Le consentement des époux fut reçu par Jean Marie de la Houssaye, prieur de Cadoudal, de l'ordre de la Sainte Trinitée pour la rédemption des captifs, oncle de l'époux.

92 Ce manoir est daté de 1773 par la base Mérimée du Ministère de la Culture (www.culture.gouv.fr).

93 D'après Jean-Claude Michaud sur la liste NB.

94 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain Hyacinthe Marie Huchet de Villechauve, chanoine de la cathédrale de Vannes, et pour marraine Marie Perrine Droüet douarière de Villechauve. Etaient présents à ce mariage outre ses parain et maraine ses parents, Aubinne Francoise Herisson de Castellan, Marie de l'Hospital, Françoise Aubin, Elisabeth Rolland de Vengerué, Louise Aubin, le seigneur de Castellan, Louis des Forges, Louis Quittant, Valentin Aubin, Jean Louis de la Houssaye et Lorant de la Houssaye.

95 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain et maraine ses oncles et tantes Jean Louis de la Houssaye et Hélène Agathe Dominique de la Houssaye, dits de la paroisse de Pleumadeuc (56).

96 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Furent présents à son mariage Henri Joseph et Marcel de Quelo, oncle et frère de son mari, ainsi que Françoise Angélique de la Landelle, Charlotte Elizabet Droüet, Ne Boudet épouse de la Houssaye, Pierre de la Houssaye, Hélène de la Houssaye, Marie Pauline de Quelo de Cadouzan, Françoise Aubin, Angélique de Quelo de la Villeoüet, Louise Gabrielle Aubin, Marie Hyacinthe Charlotte de la Houssaye, Prudence de la Houssaye, Marcelle de Quelo, Joseph de la Houssaye, H de Quelo, Francois de Forges, Laurant de la Houssaye, Eustache, chevalier de la Houssaye et N. de la Houssaye, Prieur de Caden.

A. **Marie Laurence Marguerite de Quélo**, dame de Cadouzan, épouse en 1786 **Guillaume Boudet**, écuyer, sieur des Jardins.

6° **Prudence Marie Charlotte de la Houssaye**, baptisée[97] le 2 juillet 1748 à Saint-Martin-sur-Oust, épouse[98] le 6 thermidor an V **Jean-Baptiste Louis Boniface**, chevalier **de Talhouet**, seigneur **du Boisorhand**, fils de Jean Joseph de Talhouet de Boisorhand et de Françoise Le Maignan.

7° **Pélage François Achille de la Houssaye**, né[99] le 7 novembre 1751 à Saint-Martin-sur-Oust.

8° **Pierre Charles Joseph de la Houssaye**, né[100] le 24 mai 1756 à Saint-Martin-sur-Oust.

9° **Vincent Marie François de la Houssaye**, né[101] le 16 avril 1762 à Saint-Martin-sur-Oust, décédé en son château du Lestier au début du XIX^{ème} siècle.

10° **Augustin Louis Joseph de la Houssaye**, jumeau de Vincent Marie François[102], voir en XIIa.

11° **Hyacinthe de la Houssaye**, décédé en Russie au commencement du XIX^{ème} siècle[103].

12° **Elizabeth Marie Rosalie de la Houssaye**, née[104] le 15 décembre 1763 à Saint-Martin-sur-Oust.

XII François Marie Joseph de la Houssaye, seigneur de la Houssaye, chevalier et seigneur de Villechauve[105] (les Fougerets, 56), de la Roche (Glénac, 56) et autres lieux, lieutenant des vaisseaux du Roi[106], chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né[107] le 21 octobre 1743 à Saint-Martin-sur-Oust (56), garde de la marine en 1754, émigré durant la Révolution[108], décédé le 10 septembre 1806 à Nantes, épouse[109] le 10 avril 1780 à Châteaubriant (paroisse Saint-Jean-de-Béré, Loire-Atlantique) **Victoire Magdeleine Hochedé de la Pinsonnais**, née et baptisée[110] le 22 juillet 1760 à Châteaubriant (Saint-Jean-de-Béré),

97

98 On nous a transmis une photo numérique de la première partie de leur acte de mariage, mais malheureusement nous ne connaissons pas la commune où ce mariage a eu lieu ! L'acte dit seulement qu'elle fait partie du canton de la *Roche des trois*, dans le Morbihan. Le marié est dit âgé de 52 ans et originaire de Quelaine en Carentoir (56) et domicilié à Malensac.

99 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain son frère aîné François de la Houssaye et pour marraine Reine Pélagie Boudet.

100 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain Pierre de Chambelle, chevalier, seigneur de la Boessiere, Logardiere, Dresneuf et Chalonge, et pour marraine Angélique Marguerite Joséphine de la Houssaye, sa soeur.

101 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain François Renaud et pour marraine Marie Belavoir, domestiques de la maison. L'acte de baptême le dit premier-né.

102 Ils furent tous deux étudiants au collège de Vannes (SPM).

103 Probablement durant les guerres napoléonniennes.

104 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain François Marie Rolland, chevalier, seigneur de Rangervé, cousin de sa mère, et pour marraine sa soeur Marie Hyacinthe Charlotte de la Houssaye.

105 Ca manoir date du XIX^{e} siècle suivant la base Mérimée.

106 C'est probablement lui le garde de la marine embarqué sur le *Duc-de-Bourgogne* et l'enseigne de vaisseau embarqué sur l'*Actionnaire* donnés par LaFayetteGenWeb (Site de FranceGenWeb).

107 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il est dit né vers quatre heures et demies du matin et est baptisé le lendemain. Son parrain fut Jean Marie de la Houssaye et sa marraine Françoise Aubin de la Fontaine.

108 Il émigre puis prend une part active dans la chouannerie, il sera officier de l'armée vendéenne. C'est probablement lui qui est cité dans SPM 1901, dans les souvenirs de Hyacinthe Vincent Marie de Gibon-Kerisouët, Souvenirs d'un émigré. Ce dernier part pour Rennes le 3 janvier 1789 « avec MM de Carmois et de la Houssaye, sur la nouvelle du massacre de plusieurs gentilshommes ».

109 AD de Loire-Atlantique, registres paroissiaux. Le consentement des époux fut reçu par Jean Marie de la Houssaye, chanoine régulier trinitaire prieur de Cadoudal, oncle de l'époux. Une copie de cet acte sera faite dans les regstres paroissiaux de Saint-Martin-sur-Oust (AD du Morbihan).

110 AD de Loire-Atlantique, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain son oncle Charles Guy Normant de la Baguais et pour marraine sa tante Jeanne Normant, épouse de noble maître André Bouchet, sieur de la Goyère, sénéchal de Châteaubriant.

fille de François Hochedé, sieur de la Pinsonnais, et de Catherine (Le) Normant de la Baguais.

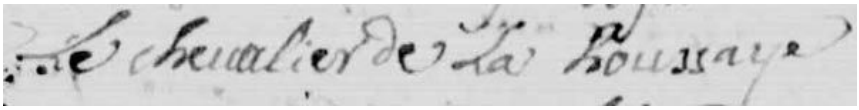

1° **Victoire de la Houssaye**, baptisée[111] le 16 juin 1782 à Châteaubriant (Saint-Jean-de-Béré), épouse M. **de Villemorge**.

2° **Sophie Victoire Charlotte de la Houssaye**[112], baptisée[113] le 29 mars 1790 à Châteaubriant (Saint-Jean-de-Béré), épouse[114] en 1809 **Hippolyte du Fresne**, comte **de Virel**, fils d'Henri Augustin du Fresne, seigneur de Virel, et de Jeanne-Julie-Michelle Désilles de Cambernon.

A. **Henri-François-Eustache du Fresne**, comte **de Virel**, né à Châteaubriant (44) le 9 juin 1812, maître des forges, décédé le 27 janvier 1892 à Trédion (56), épouse le 27 août 1839 à Rennes **Antoinette Louise Anne d'Amphernet du Pontbellanger**, née à Redon (35) le 21 avril 1822, décédée à Naples le 28 juin 1883, fille de Charles Félix, vicomte d'Amphernet du Pontbellanger et de Monique Zulmie Quesnel de la Morinière.[115]

XIIa Augustin <u>Louis Joseph</u> de la Houssaye, baptisé[116] le 16 avril 1762 à Saint-Martin-sur-Oust (56), chevalier de l'Ordre de Malte, puis commandeur dudit Ordre, adopta par jugement du tribunal de Rennes en date du 10 et arrêt du 23 octobre 1840 son petit-neveu Eugène Marie Boudet, petit-fils de sa soeur Angélique Marguerite Joséphine.

XIIIa Eugène Marie Boudet de la Houssaye, fils adoptif, né à la Chapelle sur Erdre le 19 octobre 1797, mort au château de Villechauve (Les Fougerets, 56), le 1er mars 1869, volontaire royal en 1815, capitaine d'infanterie, fils de Guillaume Boudet, écuyer, seigneur des Jardins, lieutenant des Milices de Saint-Domingue, Garde de la Porte du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Laurence de Quélo de Cadouzan, épouse le 24 novembre 1840 au Rheu **Pauline-Marie de Freslon de la Freslonniere**, née a Nantes le 26 août 1813, décédée au château de la Freslonniere le 5 février 1877. SP.

111 AD de Loire-Atlantique, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain son grand-père, Louis Joseph de la Houssaye, représenté par son grand-oncle Charles Normant sieur de la Baguais, et pour marraine sa grand-mère Catherine Normant, dame de la Pinsonnais. Etaient présent son grand-père François Hochedé de la Pinsonnais et son grand-oncle Joseph Hochedé de la Jutais.

112 Elle hérite de l'Hôtel de la Houssaye, élevé par son grand-père François Hochedé de la Pinsonnais à Châteaubriant. Cet hôtel particulier est classé Monument Historique.

113 AD de Loire-Atlantique, registres paroissiaux. Elle eut pour parrain Charles Guy Normant, seigneur de la Baguais, et pour marraine sa grand-mère Charlotte Elizabeth Marguerite Drouët, représentée par sa soeur Victoire.

114 FB.

115 FB.

116 AD du Morbihan, registres paroissiaux. Il eut pour parrain François Marie Joseph de la Houssaye, enseigne des vaisseaux du roi, et pour marraine demoiselle Prudence Marie Charlotte de la Houssaye, frère et soeur de l'enfant.

Degrés isolés

- **Raoul de la Houssaye**, vivant en 1275[117].

- Frère **Guillaume de la Houssaye** fut pieur[118] de Saint-Martin, il est décédé en 1362.

- **Jeanne de la Houssaye** épouse **Jean I^er^ Le Bouteiller**, seigneur de Maupertuis (Saint-Guinou, 35), chambellan du duc Jean IV en 1392, fils de Guillaume Le Bouteiller[119], seigneur de la Chesnaye-au-Bouteiller (Roz-Landrieuc, 35), et de Phelipotte Gouyon[120].[121]

  1° **Jean II Le Bouteiller**, seigneur de Maupertuis, chambellan du duc Jean V et son ambassadeur en Angleterre en 1417, décédé avant 1439, épouse 1° **Jeanne de la Motte** et 2° **Magdeleine de Trévacar**.

- **Eustache de la Houssaye**, né au château de la Houssaye[122] (Saint-Maden, 22) vers 1340. Capitaine de Princé en 1358, il assure à du Guesclin la victoire à la bataille de Cocherel en 1364 sur les anglais de Charles-le-Mauvais. En 1367, lui et ses bretons pillent les environs d'Avranches. En 1379, il est nommé maréchal de Bretagne par le duc Jean IV, afin de repousser l'invasion française. Il est envoyé au début de l'année suivante comme ambassadeur avec Jean de Beaumanoir auprès de Richard, roi d'Angleterre, où ils contractent un prêt de 240 nobles auprès de Guillaume, sire de Latimer[123]. Il était de retour pour le mois d'octobre où il est à Hédé avec son duc[124] en tant que conseiller. Il prête serment le 6 avril 1381 pour l'observation du traité de paix conclu à Guérande entre le roi et Jean V, duc de Bretagne, et la même année il scelle une quittance de 3000 francs d'or pour les gages de Jean Raguenel, vicomte de Dinan et de ses gens, qui ont délivré Pouancé et la Roche-d'Iré[125]. En 1389, il scelle avec les sires de Beaumanoir, de Montauban, Alain de la Houssaye et plusieurs autres écuyers et chevaliers, une lettre où ils s'engagent à *estre a james bienvuillanz du duc contre tous*[126]. En 1400, il est envoyé par la duchesse à Avignon, où s'était rendu Bernard du Peyron, récemment élu évêque de Nantes, afin d'obtenir une confirmation de son siège par le Pape. Eustache de la Houssaye devait demander à Bernard du Peyron un serment de fidélité envers le nouveau duc, ce dont il s'acquitta le 12 mars[127]. Il aurait épousé **Thomasse de Beaumanoir**.

---

117 Guillotin de Courson, *Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes*. En 1275, il se jeta violemment avec Tysond de Saint-Gilles et Raoul de Marigné sur le prieuré de Saint-Nicolas de Montfort (Ille-et-Vilaine) qu'ils ravagèrent. Pour dédommager les religieux, ils durent s'engager ensuite à leur donner 100 livres.

118 Guillotin de Courson, *Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes*. Saint Martin était une petite église de Rennes située dans la rue de la Cordonnerie (puis rue de la Monnaie), concédée à l'abbé de Paimpont en 1237. Elle donna son nom au prieuré fondé en 1231 par ce même abbé de Paimpont dans la cathédrale de Rennes. Il fut assigné au prieur de Saint-Martin un revenu de 30 quartiers (ou 480 boisseaux) de blé à prendre sur les dîmes de Messac que possédaient l'abbaye de Paimpont.

119 Qui ratifia le traité de Guérande en 1380. La famille Le Bouteiller tire son nom d'un droit de bouteillage fort étendu dont elle jouissait dès le XI^e^ siècle. Elle avait aussi la charge de Grand Échanson à la cour de l'évêque de Dol.

120 Fille de Guillaume Gouyon, seigneur de Maupertuis, lui-même fils ou petit-fils du seigneur de Matignon.

121 Ce paragraphe d'après *Quelques seigneuries*, de l'abbé Guillotin de Corson, SAIV tome 27 (1898).

122 Nous n'avons en fait aucune preuve de sa naissance dans ce château, dont le donjon date du XII^e^ siècle. Il fut le quartier-général des chouans durant la Révolution, et le théâtre de violents affrontement le 2 février 1796, qui firent une vingtaine de morts.

123 Michael Jones, *Le premier inventaire du Trésor des Chartres des ducs de Bretagne (1395)*, 2007, 540, 571, SHAB.

124 Chronique de Jean Froissart.

125 Michael Jones, *Le premier inventaire...*, 661.

126 Michael Jones, *Le premier inventaire...,* 672n.

127 B.-A. Poquet du Haut-Jussé, *Les Papes et les Ducs de Bretagne*, 2000, ed. Coop-Breizh, p. 336.

1° **Alain de la Houssaye**, seigneur de Conflans[128].

- **Eustache de la Houssaye**[129], épouse **Jeanne de Rostrenen**[130], fille de Pierre IV de Rostrenen et de Marie de la Jaille[131], dont peut-être une fille.

1° **Jeanne de la Houssaye** épouse 1° **Lancelot Madeuc**, seigneur de Vaumadeuc, fils de François Madeuc[132] et de Madeleine de la Croix, 2° **Raoul de Lanvalay**, seigneur de Tressaint, 3° **Henri Cohu**, seigneur de la Marresouris.[133]

- **Eustache de la Houssaye**, seigneur du Vauluisant (Combourg, 35) en 1428, épouse probablement **Jeanne du Gué**, dame du Vauluisant en 1429.[134]

- **Olivier de la Houssaye**, écuyer, chef de chambre de neuf autres écuyers, est passé en revue avec ces écuyers, le 24 juin 1418. Le 28 suivant, il donne quittance de gages et scelle d'un sceau échiqueté[135].

- **Olivier de la Houssaye**, écuyer, présente[136] en tant que « chef de chambre » neuf autre écuyers de sa compagnie à une montre à Croces-les-Bourges le 23 juin 1418. Il donne quittance de gages le 28 juin suivant à Bourges, sur laquelle se voit son sceau de cire rouge, un écu échiqueté. Peut-être est-ce lui cet Olivier de la Houssaye, qui était présent à la montre de Jamet Sebille, ecuyer, avec Olivier de Montauban, chevalier bachelier, le 2 septembre 1415 à Toucques.

- **Alain de la Houssaye**, chevalier, présente[137] un autre chevalier et vingt-huit écuyers de sa compagnie à une montre à Valognes le 16 novembre 1377. Il donne quittances de gages les 24 septembre et 12 décembre 1375 et 1er février 1376, accompagnées de sceaux de cire rouge, représentants un écu échiqueté d'argent et de sable, à une bordure.

---

128 En 1372, Jean de Beaumanoir, chevalier, seigneur du Bois de la Motte, tenait la seigneurie de Conflans en fief du seigneur de Montmorency ; puis Eustache de la Houssaye tenait cette seigneurie de Conflans "*aiant la garde de ses enfants venus de sa fame, fille monsr Jehan de Beaumanoir*" (Archives de Chantilly, Cabinet des titres, I (1926), p. 270 ; 107 B 4, Cartulaire des fiefs de Montmorency, registre du XIVe, fol. 89). Le 18 juin 1402, un aveu de la seigneurie de Conflans la dit appartenir à Alain de la Houssaye, chevalier, "*fils de messire Eustache, sgr de la Houssaye au pays de Bretagne, et de feue Thomasse de Beaumanoir*" (ibid., p. 273, 115 A 17, [autre] Cartulaire des fiefs de Montmorency, registre du XIVe s. continué au XVe siècle, fol. 79). Comme Eustache n'est pas qualifié de "*feu*" comme son épouse, il est probablement toujours vivant en 1402, et Alain est donc majeur. Communication de M. Richard Famiglietti (août 2008).

129 Peut-être fils du précédent, certainement un de ses proches. René Le Coustumer le dit père de Jean de la Houssaye et de Jeanne de Maigné, degré IV, page 1, mais cela semble chronologiquement difficile, et contredit les preuves avancées par SPM 1894.

130 Elle épouse en secondes noces Thomas de Fontenay, décédé en 1402, dont au moins deux enfants.

131 La famille de la Jaille, incontestablement chevaleresque, semble descendre vers l'an 1000 des comtes de Bellême et d'Alençon. Elle s'est fixée en Anjou, aux frontières de la Bretagne et du Maine.

132 Décédé après 1488.

133 D'après les bases Geneanet d'Etienne Allain et Alain de Carné, et d'un message de Philippe Gaudebert sur la liste NB.

134 **Combourg**, abbé Guillotin de Corson, SAIV, tome 28, 1899.

135 Oscar de Poli, *Montres inédites de gens d'armes bretons*, LXXXVI, in Revue Historique de l'Ouest, 1885 à 1887.

136 Oscar de Poli, *Montres inédites de gens d'armes bretons*, LXXXVI et CLXII, in Revue Historique de l'Ouest, 1885 à 1887.

137 *Idem,* LXXXVII. Il serait peut-être fils du maréchal de Bretagne, il est plus probablement frère d'Eustache de la Houssaye qui épouse Jeanne de Rostrenen.

- **Alain de la Houssaye**[138], chevalier, maître de vénerie du duc de Bretagne, signataires des lignes de défenses en 1379 puis conseiller du duc Jean IV de 1379 à 1385[139], né vers 1360, épouse **Marguerite de Montauban** (ou Rohan-Montauban), née vers 1370, peut-être fille[140] d'Olivier IV de Montauban[141], chevalier-banneret, et de Jeanne de Malesmains[142] ou de Mahaut d'Aubigné, dame de Landal et d'Aubigné.
  En 1389, il scelle avec les sires de Beaumanoir, de Montauban, Eustache de la Houssaye et plusieurs autres écuyers et chevaliers, une lettre où ils s'engagent à *estre a james bienvuillanz du duc contre tous*[143]. Le 16 octobre 1404, Marguerite de Montauban reçoit partage de son frère Guillaume de Montauban[144]. Le 28 juillet 1411, il rend aveu au duc avec sa femme pour le manoir de Maugremieux, en Guegon (Morbihan)[145]. Dans cet acte, Marguerite donne Guillaume de Montauban, de qui elle tient Maugremieux, comme son frère, ce qui en fait bien la fille d'Olivier IV de Montauban. L'aveu est scellé d'un échiqueté.

  1° **Eustache de la Houssaye**, seigneur de Maugremieux en 1416[146].
  2° **Jeanne de la Houssaye**, née vers 1395, épouse **Guillaume du Fou**, qualifié d'écuyer dans des lettres patentes données par le duc Pierre II le 3 septembre 1453, seigneur de la Roche-Guéhenneuc, baron de Pirmil (53), châtelain de Noyen (Noyon-sur-Sarthe, 72), seigneur de Courcelles, de la Fourelière, de la Plesse-Chamaillart (49), du Breil-Robert, de la forêt de Minclou et autres lieux, né entre 1393 et 1394 et décédé en janvier 1464 ou 1466, fils de Jehan II du Fou, écuyer, seigneur de Landeven, de la Roche-Guéhenneuc, baron de Pirmil, châtelain de Noyen, seigneur de Courcelles, de la Fourelière, de la Plesse-Chamaillart, du Breil-Robert, de la forêt de Minclou et autres lieux, décédé vers 1400, et de Mahaut de Montfort.[147]

    A. **Yves du Fou du Vigean**, baron de Pirmil, seigneur du Fou et de Vigean, Grand Veneur de France en 1427, né avant 1420, décédé en 1488, épouse 1° **Anne Mourault**, née vers 1440, dont une fille, Louise.

- **Perinne de la Houssaye** (fille ou sœur d'Eustache, ci-dessus) épouse en janvier 1446 (ou avant 1439) **Robert de Langourla**, fils de Jean de Langourla et d'Aliette de Saint-Mouan.[148]

---

138 Peut-être est-ce le même que le précédent. Certains (sites Internet peu fiables, René Le Coustumer...) le disent fils d'Eustache, maréchal de Bretagne, sans preuve. René Le Coustumer le dit père de Perrine qui épouse Robert de Langourla, et père de Guillaume qui épouse Jeanne de Trécesson et fait la branche de Cojaille.

139 Communication de M. François du Fou de Kerdaniel..

140 D'après Hervé Gros (www.herve.gros.nom.fr), ce couple est le seul possible à cette date-là.

141 Né vers 1340, décédé après 1388, seigneur de Montauban (35) & Romilly (ou Romillé, 35), fils d'Alain II ou III de Montauban. Cette famille de Montauban est un ramage des Rohan. Cette alliance La Houssaye-Rohan est rapellée par SPM 1894, p.35.

142 Née avant 1333, décédée vers 1383, fille de Gilbert de Malesmains et de Typhaine de Courcy.

143 Michael Jones, *Le premier inventaire du Trésor des Chartres des ducs de Bretagne (1395)*, 2007, 672n, SHAB.

144 Fond des Blancs-Manteaux, LXXIIId, n°14 (BnF ms.fr. 22308-22359).

145 Dom Morice, *Preuves*, tome II, col. 854.

146 Archives Départementales de Loire-Atlantique, B 1960 : Sénéchaussée de Ploërmel - Aveux et dénombrements - « En la paroisse de Coëtbugat, la seigneurie, le manoir et la métairie de Maugremien, possédés par Eustache, fils d'Alain de la Houssaye, et de Marguerite de Montauban (1416), Jean de Langourla, après le décès de son père Jean, lequel a compris dans sa déclaration des rentes en avoine et en froment (1476), Guillaume de Langourla (1496)... ». Le Jean de Langourla de 1476 était le petit-fils de Perrine de la Houssaye (paragraphe suivant), peut-être sœur ou fille d'Eustache. Communication de Jean-Thomas Bruel.

147 Ce paragraphe d'après un communication de M. François du Fou de Kerdaniel.

148 D'après un message de Joseph Denoual sur la liste NB et un messae de Maurice Oréal sur la liste gen56. René Le Coustumer la dit fille d'Alain de la Houssaye et de Marguerite de Montauban. Date de mariage et parents de Robert de Langourla d'après SAJEF.

1° **Jean de Langourla**, sieur de Langourla, épouse **Jeanne de Marleon**.

- **Guillemette de la Houssaye** épouse **Guillaume de Langourl**a, sieur de Langourla, mentionné lors de la Réfomration de 1513, fils de Jean de Langourla et de Jeanne de Saint-Mouan.[149]

1° **Jean de Langourla**, sieur de Maugremien, de Kermarquer et de la Ville-Cado, épouse **Catherine Noges**.

- **François Houssaye** et sa femme **Jeanne de Québriac** sont parmi les nobles de la paroisse de Pleudihen dans la réformation de Dol en 1513.[150] Il y est qualifié de *noble et puissant*, sa femme est dite dame de la Tousche-Québriac. Ils sont aussi cités à Miniac, où ils possèdent le manoir de Crollebouzeguy, qui fut à Gilles de Québriac, sieur de la Tousche.

Branche de « Cojaille »[151]

- **Guillaume de la Houssaye** épouse **Jeanne de Trécesson**.

1° **Guillaume de la Houssaye**, qui suit.
2° **Jeanne de la Houssaye** épouse **Guillaume**, sieur **de la Hays**.
3° **Marie de la Houssaye** épouse **Pierre Mislon**, sieur de la Ville-Delez.

- **Guillaume de la Houssaye** épouse **Jeanne Rouxel**, dame de Cojaille et du Plessix-Morvan, dont Alain, qui suit.

- **Alain de la Houssaye**, sieur de Cojaille, épouse en 1503 **Marie de la Muce**, dont Nicolas, qui suit.

- **Nicolas de la Houssaye**, sieur de Cojaille, épouse **Jeanne de la Lande**, du Lou Tregoumen, dont Bonaventure, qui suit.

- **Bonaventure de la Houssaye**, sieur de Cojaille, épouse **Jeanne Gueschart**, dont Jean, qui suit.

- **Jean de la Houssaye**, sieur de Cojaille, épouse **Gilette des Salles**.

1° **Jacques de la Houssaye**, qui suit.
2° **Charles de la Houssaye**, prieur du Ponthou.
3° **Pierre de la Houssaye**, sieur de la Chapelle.

- **Jacques de la Houssaye**, sieur de Cojaille et de la Bocherays, épouse **Jeanne Le Doulec**.

1° **Marguerite de la Houssaye**, dame de Cojaille, épouse **Jacques de Laage**, sieur de Rue-Neuve.

149 SAJEF. Guillaume de Langourla est le petit-fils de Jean de Langourla et de Jeanne de Marleon. Il épousera en secondes noces Jeanne du Tertre, dame de Riollé.

150 René de Nantes, *Réformation de la noblesse de l'évêché de Dol en 1513*, in Revue Historique de l'Ouest, 1892-1894, en ligne sur Tudchentil (www.tudchentil.org).

151 SAJEF. Ils portent *de sable à trois jumelles d'argent*. Le Catalogue les dit déclarés nobles d'extraction par arrêt du 6 février 1669, mais ne précise pas quelles personnes sont concernées...

2° **Jeanne de la Houssaye**.

- **Pierre de la Houssaye** présente plusieurs hommes à une montre en 1383, dont Olivier de Maillechat, écuyer, qui sera une dizaine d'années plus tard capitaine de Hédé.

- **Olivier de la Houssaye**[152], épouse **Honorée du Bouays**, dame de la Villegontier[153] (Parigné, 35).[154]

- **Jeanne de la Houssaye**, épouse François du Boays (ou Bouays).[155]

1° **Mahaut du Boays** épouse **Etienne de Goyon**, l'un des quatre Maréchaux de Bretagne, Amiral, Ambassadeur, Capitaine de Rennes.

- **Jeanne de la Houssaye**, dame de la Vieuxville et de Vauluisant en 1451.[156]

- **Jeanne de la Houssaye** épouse **Guillaume Le Sénéchal**.[157]

1° **Marguerite Le Sénéchal** épouse **Guillaume de Froulay**, tué en 1453 à la bataille de Castillon, fils de Michel de Froulay et de Jeanne de la Ferrière.

- **Bertheran de la Houssaye**, est cité[158] comme dans la revue de Guillaume Boitel, chevalier, le 27 août 1499 à Alençon.

- **Jean de la Houssaye**, vivant en 1502.[159]

1° **Eustache de la Houssaye**, qui suit.

- **Eustache de la Houssaye**, vivant en 1506, épouse **Jeanne de Buat**, vivant en 1506, fille de Jean de Buat et de Françoise de Coëtquen.

1° **Jean de la Houssaye**, qui suit.
2° **Jeanne de la Houssaye**, décédée avant 1507 où elle est partagée, épouse **Bertrand III de Saint-Pern**[160], fils de Geoffroy de Saint-Pern[161] et de Jeanne Millon.[162]

---

152 Peut-être est-ce le même que le précédent.
153 Terre qu'elle vend en 1430 à Pierre Morel, bourgeois de Fougères.
154 Guillotin de Corson, *Petites seigneuries du comté de Rennes*, SAIV, tome 32, 1903, p. 2.
155 D'après Jean-Claude de Vaugiraud sur la liste NB. Ce couple aurait vécu à la fin du XIV^e^. L'alliance de Jeanne suggère qu'elle pourrait être une fille ou une nièce du maréchal Eustache de la Houssaye.
156 *Combourg*, abbé Guillotin de Corson, SAIV, tome 28, 1899.
157 D'après la base Généanet d'Hubert de la Morinière.
158 RHO, 1885, Documents, p. 54.
159 Source de ces trois degrés : site d'Armand de Vasselot de Regné (http://vaslo.free.fr).
160 Il épouse en secondes noces Jeanne Le Prévost, veuve en 1445. Il eut un fils Jean de l'un de ces deux mariages, qui épouse le 26 juillet 1473 Isabeau de Lorgeril et meurt avant 1493.
161 Il était fils de Bertrand II de Saint-Pern, seigneur de Ligouyer, filleul de Bertrand du Guesclin, l'une des cautions de sa rançon en 1364, et de Catherine de Champalaune, dame de Champalaune (Pacé, 35), décédée veuve le 28 septembre 1407. Il avait épousé Catherine de Champalaune vers 1360.
162 Ce couple d'après l'abbé Guillotin de Corson, *Grandes seigneuries de Haute-Bretagne – Saint-Pern*, SAIV, tome 26, 1897.

A. **Jehan de Saint-Pern** épouse **Yzabeau de Lorgeril**, fille de Jehan de Lorgeril et de Marie Madeuc.

B. **Phelipotte de Saint-Pern**, épouse par contrat du 25 juillet 1439 **Pierre Pressart** (Péchart ?), écuyer, sieur de la Bouyère[163].

- Jean de la Houssaye épouse **Artuse de l'Espinay** (ou Lespinay), vivant en 1510, fille[164] de Robert II d'Epinay[165] et de Marguerite de la Courbe.

1° **Jeanne de la Houssaye**, vivant en 1514, épouse **François de l'Espinay**, vivant en 1514, fils d'Olivier de l'Espinay, seigneur de la Ville-Gilouard et de Françoise de la Ferrière[166].

A. **Jeanne de l'Espinay**, née vers 1519, décédée vers 1560, épouse **Pierre du Pontrouaud**, seigneur de la Coudraye, décédé vers 1536, fils de Jehan du Pontrouaud[167] et de Gilette Lenfant[168], dont au moins une fille, Jeanne, qui épouse Pierre Visdelou.

De cette même famille, on trouve Jean de la Houssaye et son fils Eustache, qui reçoivent des terres d'Olivier de Saint-Pern en 1407[169]. Il se peut donc qu'il y ait des erreurs de date dans les degrés ci-dessus (1506 pour 1406, etc).

- **Raoul de la Houssaye**, sieur de la Rouveraye, possédant le manoir de la Saillandaye à la réformation de l'évêché de Dol en 1513, pour la paroisse de Saint-Uniac, pourrait bien être lié aux précédents. Selon l'armorial du Vaumeloysel, les seigneurs de la Rouveraye, en Montauban, portent *D'azur au sautoir endenté d'argent, accomp. de 4 billettes d'argent*.

- **Marie-Jeanne-Joseph de la Houssaye**, religieuse de Saint-Sulpice-la-Forêt[170], troisième dépositaire en 1792, née le 25 janvier 1767, religieuse professe le 8 février 1785.

- **Jacquette-Gilette de la Houssaye du Plessis**, religieuse de Saint-Sulpice-la-Forêt[171] en 1792, deuxième infirmière, née le 28 janvier 1735, religieuse professe, le 10 mai 1755.

- **Jehan de la Houssaye** fut pourvu en cour de Rome du rectorat de Saint-Gonlay (35) en août 1578 et résigna en faveur du frère Gilles Le Tournoux, chanoine régulier de Montfort, pourvu le 13 avril 1580.[172]

---

163 Revue Historique de l'Ouest, année 12, *Arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de Bretagne en faveur de MM. de Saint-Pern*, en ligne sur Tudchentil (www.tudchentil.org).

164 D'après la base Généanet d'Etienne Allain.

165 Décédé après 1450.

166 Communication de Serge de L'Espinay.

167 Né avant 1493 et décédé vers 1513, se marie le 26 avril 1498, fils de François du Pontrouaud et de Bertranne du Breil.

168 Fille de Jean Lenfant et de Jeanne La Vache.

169 Revue Historique de l'Ouest, année 12, *Arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de Bretagne en faveur de MM. de Saint-Pern*, en ligne sur Tudchentil (www.tudchentil.org).

170 *Histoire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt*, Abbé Anger, SAIV, tome 47, 1920, p. 307. L'abbaye de Saint-Sulpice des Bois (Saint Sulpice la Forêt, 35) fut fondée en 1117 par Raoul de la Fustaye, disciple de Robert d'Arbrissel, sur le modèle de Fontevraud.

171 *Histoire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt*, Abbé Anger, SAIV, tome 47, 1920, p. 307.

172 GC.

- **Marie de la Houssaye** épouse **Jean de Beaumont**, seigneur de Neuvirel, près de Corbie (80).[173]

    A. **Marie de Beaumont**, teste le 18 janvier 1474, épouse **Pierre d'Estrées**[174], dit Carbonel, seigneur de Boulant, Hamel, Istres et l'Enclos-Mauroy[175] (à Cannetemont, 62, qu'il tenait de sa femme), qui teste le 10 mai 1457.

- **François de la Houssaye**, seigneur de Changé, épouse **Charlotte de Goyon**, fille de Pierre Goyon[176], seigneur des Rochettes, de la Motte-aux-Loups, capitaine au château de la Cheze, et d'Anne de Chaurais[177].[178]

- **Jacquette de la Houssaye**, dame du Plessis-Hiette, possède[179] en 1513 la métairie anciennement noble de Brérond, en Irodouer (35).

- **Anne de la Houssaye** épouse **Jean de la Lande**, seigneur du Lou, fils d'Arthur de la Lande, homme d'arme de l'ordonnance de la duchesse Anne en 1489, et de Jeanne de Méel, dame du Lou.[180]

    1° **Jacques de la Lande**, seigneur du Lou en 1575, page du roi puis écuyer de la reine Catherine de Médicis, chevalier de Saint-Michel en 1580, épouse **Geneviève de la Chapelle**, dame de Trégomain.

- **Barthélemy de la Houssaye** épouse **Marguerite Jan**.[181]

    1° **Jacques de la Houssaye**, sieur de Levenesreuc, épouse le 28 janvier 1676 **Mathurine Labbé**, fille de Pierre Labbé[182], écuyer, sieur de la Belleissue, et de Laurande Beschard, dame des Vignes.

- Un **la Houssaye** père, ayant pris part à la conspiration de Pontcallec en 1717, est cité dans l'arrêt de la Chambre du Roi condamnant à mort ce dernier avec Montlouis, le chevalier de Talhouët et du Couëdic. Il est exclu de l'amnistie prononcée à la suite de cette exécution[183].

- **Coline de la Houssaye** épouse vers 1500 **Amaury de la Goublaye**, né en 1481, décédé en 1577,

173 PA, t. IV, p.596.
174 C'est le quadrisaïeul de Gabrielle d'Estrées, favorite du roi Henry IV.
175 Il rendit aveu pour ce fief au duc de Bourgogne, comte de Flandre, le 17 juillet 1437. Ce fief mouvait du château d'Avesnes-le-Comte.
176 Il était le dixième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouaut, et de Renée Lambert. Il fut partagé le 29 juin 1587 par son frère aîné Jean Goyon, et était décédé le 30 février 1610. Il épouse Anne de Chaurais par contrat du 14 avril 1589.
177 Elle était fille de Christophe de Chaurais, seigneur de la Chapronnaye, et de Françoise Le Vicomte. Elle fit faire le 3 février 1610 l'inventaire de ses biens.
178 Ce paragraphe d'après PA, t. V, p. 418.
179 Frédéric Saulnier, *Seigneurs et Seigneuries*, SAIV, tome 17, année 1885.
180 Guillotin de Corson, Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne, SAIV, tome 24, 1895, p.41.
181 Ce paragraphe d'après Anne Duportal, Manoirs et maisons nobles de Saint-Symphorien, SAIV, tome 24, 1895.
182 Il était originaire de la paroisse de Saint-Alban.
183 SPM 1871, p. 87 : G. de Closmadeuc , La Conspiration de Pontcallec.

fils d'Olivier de la Goublaye[184] et d'Isabelle du Feu.[185]

1° **Eustache de La Goublaye**[186], seigneur de Bellenoë, né en 1530, décédé en 1576, épouse avant 1558 **Etiennette Jocet**, dame de la Cherquetière.

- **Raoulette de la Houssaye** épouse **Charles Hingant**, seigneur de Saint-Thual (Ille-et-Vilaine), du Hac, la Gouesnaye et Boisauchien (en Saint-Thual), décédé en 1514, fils d'Eustache Hingant, seigneur de Saint-Thual, et de Perrine Botherel, fille du seigneur de Cissé.[187]

1° **Raoul Hinguant**, seigneur de Saint-Thual et de Cissé, dont la fille Françoise épouse René Tournemine, seigneur de la Guerche (Sainte-Marie, Loire-Atlantique).

- **Jeanne de la Houssaye** épouse **Charles Hingant**, seigneur de Villebran, vivant en 1536.[188]

1° **Guyonne Hingant**.
2° **Ysabeau Hingant**.

- **Laurent de la Houssaye**, écuyer puis chevalier, seigneur de la Houssaye, né après 1720, épouse le 25 novembre 1749 à Peillac (56) **Reine Pélagie Boudet**, dame de la Noë-Cado (les Fougerêts, 56), née le 31 octobre 1706 aux Fougerêts, décédée le 2 avril 1766 aux Fougerêts, fille de Pierre Boudet, écuyer, sieur de la Morynais, de la Noë-Cado et de la Jouardais, et d'Anne Gicqueau.[189]

- **Louis de la Houssaye**, excusé pour sa maladie par Jehan Saton à la montre du 8 septembre 1464 des Fougerêts et de Glénac (56), *injonction de se trouver en bon et suffisant habillement selon sa faculté et richesse quand métier sera*, 12 livres de revenus.[190]

- **Laurent de la Houssaye**, défaillant à la montre des Fougerêts et de Glénac du 21 avril 1477, présent à la montre du 4 septembre 1481 des mêmes paroisses, 5 livres de revenu.[191]

- **Jehan de la Houssaye**, présent à la montre des Fougerêts et de Glénac du 21 avril 1481, *archier en poinct*, 10 livres de revenus.[192]

- **Aliette du Houssaye**, épouse le 13 janvier 1631 au Gâvre (44) Thomas **Morel**, sieur de la Durantaye, né en 1611, décédé le 29 octobre 1654 au Gâvre, dont un fils, Olivier, né le 17 février 1640 au manoir de la Chaussée (Le Gâvre) et baptisé le 23 mai 1641 à Gournay.[193]

---

184 Né en 1391, décédé en 1484.
185 Ce paragraphe d'après Yves de la Goublaye de Ménorval, sur la liste NB.
186 Dont descendent aujourd'hui les Goublaye de Nantois et les Goublaye de Ménorval.
187 Ce paragraphe d'après SAIV tome 31, page 133.
188 Livre de Raison de Jehan de la Fruglaye, sgr de la Villaubaust, d'après un message de Nicolas Lehelocco sur la liste NB. Peut-être s'agit-il du même couple que le précédent.
189 D'après Jean-Claude Michaud sur la liste NB et une communication de M. René Guillaume.
190 Jean-Claude Michaud sur la liste NB, relevé aux AD du Morbihan.
191 Jean-Claude Michaud sur la liste NB, relevé aux AD du Morbihan.
192 Jean-Claude Michaud sur la liste NB, relevé aux AD du Morbihan.
193 Message n°4020 sur la liste NB.

- **François de la Houssaye**, baron de Saint-Poül (Plouër-sur-Rance, 22), épouse 1° Ne et 2° Ne, dont uniquement des filles dont :[194]

- **Ne de la Houssaye**, dame de St Poül épouse **Gilles du Tiercent**.

- **Jean de la Houssaye** épouse **Regnette Chenet** (ou Cheret), fille de N. (Jacques ?) Chenet et d'Olive Simon.[195]

- **Jeanne de la Houssaye**[196] épouse **Jean Guerriff**, dont au moins un fils :

- **Jean Guerrif**.

- Dom **Juan de la Houssaye** reçoit, comme précédent tuteur de Jean Guerriff, le 13 juillet 1482, une quittance consentie par Bonnabes de la Tousche[197].

Une famille **de la Houssaye** est présente à Saint-Alban (22) au XV^e^ siècle. Nous ne savons pas si elle a un lien avec celle qui est étudiée ici. En voici quelques membres. Le vicomte du Breil de Pontbriant dans *Encore un armorial breton* (1894), donne une famille de la Houssaye, seigneurs de la Rouveraye en Montauban, qui porte *d'azur au sautoir endenté d'argent, accompagnée de quatre billettes de même*. S'agit-il des mêmes que ceux de Saint-Alban ?

- **Roland de la Houssaye** possède le domaine de la Ville-Néen (Saint-Alban, 22) en 1427.

- **Jehan de la Houssaye**, écuyer, est cité[198] comme étant membre de la compagnie du connétable de Richemont en juin 1442. Peut-être est-ce lui qui possède le manoir de la Houssaye[199] à Saint-Alban (22) en 1484.

- **Jean de la Houssaye** épouse le 16 mai 1592 à Saint-Alban **Isabeau Goures**.[200]

- **Barthélémy de la Houssaie** épouse le 19 février 1624 à Saint-Alban **Marguerite Florio**.[201]

---

194 Ce paragraphe d'après la généalogie de la Maison de Saint Pol, par Thibault de Saint Pol. François achète la baronnie de Saint Poül à Jacques III de Saint Pol, probablement sans alliance, dont on perd la trace vers 1513.

195 D'après un message de Christophe Le Villain sur la liste NB. Regnette Chenet avait épousé en premières noces , épouse Jean Le Nepvou, sieur de la Cour (1480-1519), puis Robert Timbrient.

196 Arrêt de maintenue de noblesse de la famille Guerriff, *La noblesse de Bretagne de vant la Chambre de réformation 1668-1671*, Comte de Rosmorduc, 1896, tome II, page 272-278.

197 Arrêt de maintenue de noblesse de la famille Guerriff, *La noblesse de Bretagne de vant la Chambre de réformation 1668-1671*, Comte de Rosmorduc, 1896, tome II, page 272-278.

198 *Les bretons compagnons du connétable de Richemont*, article de Julien-Toussaint-Marie Trévédy, sur Tudchentil, www.tudchentil.org. On trouvera d'autres la Houssaye de cette famille dans la montre de Saint-Brieuc de 1479 (même site).

199 Ce manoir sera vendu en 1499 à la famille Héliguen, juveigneur des Tournemine de La Hunaudaye.

200 Généarmor.

201 Généarmor.

- **Barthélémy de la Houssaie** épouse le 5 juin 1642 à Saint-Alban **Marguerite Jehan**.[202]

- **Barthélémy de la Houssaie** (probablement le même que le précédent), père de :[203]

- **Françoise de la Houssaye**, née vers 1645, épouse le 20 nov 1675 à Saint Alban **Nicolas Paumier**.

- **Gilette de la Houssaye** épouse le 26 novembre 1616 à St Alban **Jean Ricolin**.[204]

- **Jean de la Houssaye** épouse **Mathurine Ledenemat** dont :[205]

- **Grégoire de la Houssaye** épouse le 21 février 1775 à Quintin (22) **Françoise-Louise Ferrary**, née à St Brieuc, fille de feu Thomas Ferrary et de Louise Le Pavout.

- **Arthur de la Houssaye** épouse **Jeanne Bernard** dont :[206]

  1° **François de la Houssaye** né le 9 mars 1698 à St Denoual (22).
  2° **Jacquemine de la Houssaye** née le 6 février 1702 à St Denoual (22).

- **Barthelemy de la Houssaye** dont :[207]

- **Jacques de la Houssaye** épouse à 27 ans à St Alban le 28 janvier 1676 **Mathurine Labbé**, 26 ans, dont :[208]

- **Eustache Alban de la Houssaye** épouse le 6 juin 1730 à St Cast-le-Guildo **Françoise Guillard**, dont :

  1° **Elisabeth Rose de la Houssaye**, née le 16 avril 1731 à St-Cast-le-Guildo (22).
  2° **Eustache Jean de la Houssaye**, né le 27 septembre 1732 à St-Cast-le-Guildo, décédé le 4 octobre suivant au même endroit.

- **Jacques de la Houssaye** dont :[209]

- **Mathurin de la Houssaye** épouse à 26 ans le 7 août 1703 à St Alban **Louise Chapelle**.

- **Olivier de la Houssaye**, né à St Alban, épouse le 2 octobre 1712 à Saint-Alban et le 8 octobre à Morieux (?) (22) **Françoise Josset** dont :[210]

  1° **Mathurine Marie de la Houssaye,** née le 13 mars 1714 à Andel (22).
  2° **Toussaint Jacques de la Houssaye**, né le 2 novembre 1715 à Andel (22).

---

202 Généarmor.
203 Généarmor.
204 Généarmor.
205 Généarmor.
206 Généarmor.
207 Généarmor. Certainbement le même que précédemment.
208 Généarmor.
209 Généarmor.
210 Généarmor.

_____

- **Françoise de la Houssaye**, en religion soeur de Saint-Athanase, fait sa profession aux Ursulines de Malestroit en 1770, vivait encore en 1790.[211]

_____

211 SPM 1907, Les Ursulines de Malestroit, Jh M Le Méné, p. 176.

Quelques lieux

La Houssaye (Saint-Martin-sur-Oust, 56)[212]

La propriété et le village de La Houssaie (la Houssaye) sont limitrophes à 3 paroisses : Les Fougerets, Peillac et St Martin, mais sis sur cette dernière. Il existait en ce lieu un moulin à eau du même nom, sur un petit ruisseau qui se jette dans l'Oust (ancienne rivière d'Aoust, et aujourd'hui Canal de Nantes à Brest) au pied de la dite maison noble. Un "passager" (passeur) de l'Oust opérait également en ce lieu au moins jusqu'au travaux de l'Oust débuté sous Napoléon pour contrer le blocus anglais et plus précisément jusqu'à le construction des ponts du Guélin en St Martin et du "Pont d'Oust" aux Fougerets.

La chapellenie de la Houssaye fut fondée le 2 juin 1658 par Pierre de la Houssaye (degré VIII). Il la charge d'une messe par semaine dans la chapelle de son manoir de la Houssaye, et s'en réserve la présentation[213]. Cette chapellenie avait pour dotation le pré de la Chalandière, sur la paroisse des Fougerêts. En 1770, elle fut encore conférée par l'évêque.

Il a existé un manoir de la Houssaye en la paroisse de Guer (35).

Joseph-Marie Le Méné[214] nous apprend que la Houssaye avait droit de moyenne et basse justice, et fut « possédée sans interruption depuis le XIIe siècle par la famille de ce nom qui produisit d'illustres chevaliers ».

La capitation de 1751

Le 25 avril 1751, Louis Joseph de la Houssaye rédige une déclaration de ses revenus qui

212 D'après une communication de M. René Guillaume. Sur la chapellenie, Les Paroisses, abbé Luco, SPM 1883, p.99. Photos : René Guillaume.

213 Cela signifie que c'est lui qui proposera les chapelains, la nomination restant à l'évêque.

214 PDV.

permettra aux commissaires chargés de récolter la capitation d'établir la somme à laquelle il sera taxé[215] :

La maison de la Houssaye que j'occupe consistante en jardins cour fermés de murailles, fuye, bois de futaye contenant un journal, petites tailles contenant un journal environ, quatre journaux en prairies, trois en landes, le dit pour prix valant année commune cinquante livres.

Une petite dime valant année commune quatre demi de bléd mesure de la Gacilly pesant soixantes livres faisant ensembles six livres.

Trois semé de bled noirs a 17 sols six deniers font ensembles cinquante deux sols six deniers.

Une semé d'avoine dix sept sols six deniers

Le moulin de la Houssaye affermé par ferme du ..... octobre 1749 controllée ... jacques ... la somme de deux cent quarante livres diminution faite du quart fait celle de cent quatre vint livres

La métairie des Biés affermée au titre de moitié par ferme du 25 octobre 1748 controllée a .. . Les mesmes jours contenant quinze journaux en labour, trois en pré quatre en lande valant année commune la somme de cent quatre vingt livres

En rolle trante livres

casuelles estimés de six année une comune vingt quatre sols

La très petite métairie de la Luardaye affermée verbalement contenant quatre journaux en labour deux tiers de journal en pré un journal de landes valant annuellement quarante livres

Total quatre cent quatre vingt dix livres quatorze sols

Sur quoi il y a a diminuer un contrat de constitution du aux dames ursulines de Malestroit dont quittance cy jointe du 18 may 1748 de la somme de cinquante cinq livres cinq soles six deniers

Un autre aux petites ursulines de Rennes dont quittance de Rennes dont quittance cy-jointe 16 may 1749 de la somme de cent trente cinq livres

Total 190 #

Messieurs les commissaires des Etats mons toujours diminué ces articles sur mes revenus portant reste de rente à la Houssaye la somme des trois cent livres neuf sols six deniers

Laquelle declaration je certifie veritable aux termes de le dit (?), fait à la Houssaye ce 25 avril 1751 – de la Houssaye.

Mais lors de l'établissement de la capitation pour cette année, les rentes aux Ursulines ne lui furent pas soustraites et en bas de la page, une autre main a écrit : « Revenus : 490# 14, Vingtième 24# 10. 9 » (soit 24 livres 10 sols et 6 deniers).

Le rôle de capitation, enregistrement 426, mentionne :

M. Louis Joseph de la Houssaye seigneur du dit lieu, propriétaire de la maison de la Houssaie qu'il occupe, consistant en la cour, jardins, fuie, bois de futaie et prairies, du moulin de la Houssaie des deux métairies de la Luardaie, d'une dixme, d'un rolle rentier, casuets et rentes en grains, le tout du revenu, le quart du produit dudit moulin pour reparaõns (réparatoins), de 490#14s paiera 24.10.9.

Le château du Letier (Bégannes, 56)

D'après les Statistiques de Vannes (SPM, 1861, p. 69), le château est restauré et habité en 1861 :

215 Une copie de cette déclaration et la page correxpondante sur le registre de la capitation nous ont été transmises par M. René Guillaume.

Porte principale à accolades et colonnettes, avec traces de sculptures à la partie supérieure ; autres portes en cintre brisé. A l'un des angles de l'édifice, tourelle à larmier et encorbellement ; du côté de la cour, tourelle polygonale en moyen appareil, renfermant un grand escalier de pierre. Fenêtres carrées à croisée de pierre, avec banc de chaque côté à l'intérieur ; celles du dernier étage surmontées de frontons triangulaires. Larges cheminées en plein cintre et accolade, dont le chambranle a 4m de longueur environ, avec colonnettes engagés. Quelques salles dallées et voûtées en pierre ; dans l'une d'elles on remarque une fontaine creusée dans la muraille en forme de piscine, en cintre brisé et accolade. Ce château appartenait, avant la Révolution, à la famille de La Houssaye, et précédemment à celle de Rieux. Suivant la tradition, il aurait été aussi la propriété de moines noirs, et toutes les nuits, disent les fermiers, ils viennent encore réciter des prières dans l'une des salles basses.

La Luardaye (Saint-Martin)[216]

La famille de la Houssaye était également propriétaire d'une métairie dite "grande métairie de Biais" ou "Biez" toute proche de la maison mère (300 m environ). Elle existe encore aujourd'hui. Une autre "petite" métairie dite de la Luardaye leur appartenait également au moins jusqu'en 1740 (de mémoire). Aujourd'hui, ce village de la Luardaie est construit autour du château du même nom tenu par la famille de Boussineau. Le mur d'enceinte du château est, au village de la Houssaie, mitoyen de la maison noble Houssaye. Quels liens existent entre ce château et la demeure de la Houssaye ? Ont-ils les même origine ?

Un acte de vente de 1640 signale que le seigneur de la Luardaie, Marcq de Saint Martin de Kerpondarmes, vend une maison à la Croix Fourchée aux Fougerets (un ou deux kilomètres de la Luardaie).

Le chanoine Le Méné[217] précise que le château est mitoyen par sa muraille du domaine de la Houssaye, qu'il avait droit de moyenne et basse justice, à appartenu aux Kerpondarmes, puis aux Cicé, aux Guérin et enfin aux Evain.

La Villechauve (Les Fougerêts)

Cette maison de la Croix-Fourchée est proche de l'actuel "château de Ville Chauve", aujourd'hui aux Freslon de la Freslonnière, qui héritèrent des biens de Louis Joseph de la Houssaye (voir en XIIa). Ce château leur est venu par la famille Huchet, Renée Le Douarain, épouse Huchet, en étant dite dame dans les actes où elle est citée. Entre 1667 et 1684, Madame Le Valois de Villechauve donne une rente de 60 livres aux carmes de Bondon pour fonder des messes à son intention[218].

216 D'après une communication de M. René Guillaume. Photo : René Guillaume.
217 PDV.
218 SPM 1895, Les Carmes de Bondon, abbé Le Mené, p.6. Photo : Y. Sevestre pour Wikipedia.

Le Plessix-Hiette (La Chapelle-du-Lou, 35)[219]

Le Plessix-Botherel, "qui austrefois se nommait le Plessix-Hiette" (M.J.)

Les Botherel en firent au XVII[e] siècle une luxueuse habitation ; dans un numéro du *Mercure Galant* des dernières années de ce siècle on lit : "Cette maison (le Plessix-Botherel) est dans l'evesché de S. Malo. Ses jardins, ses statues, ses bois, son orangerie, sa basse-cour, le dedans et la propreté de ses meubles la rendent une des plus agréables du pays. Le principal agrément qui s'y trouve est une grande avenue plantée de chênes, de châtaigniers, de marronniers d'Inde, qui va du château au bourg, et il y a une lieu de France". Vers la moitié de sa longueur, cette avenue se trouvait coupée par une autre du même genre, la rencontre formant un rond-point au milieu duquel, sur un terte gazonné, se dressait un buste de Louis XIV en bronze, porté par un piedestal haut de six pieds, dont les quatre faces présentaient des inscriptions à la louange du roi. - L'article du *Mercure*, avec la description de ce monument, contenanit aussi un copieux éloge de la famille qui l'avait érigé. C'était assez naturel ; mais il y eut un accident. Cette famille étant alors en procès avec Jean Picquet de la Motte, greffier en chef du Parlement de Bretagne et receveur des consignations, lança contre lui un factum fort injurieux, et le greffier se donna le malin plaisir d'insérer dans sa réponse le pompeux article du *Mercure*, lardé de notes satiriques fort piquantes.

Le fond de la querelle pourrait bien avoir été tout simplement une rivalité entre Picquet et les Botherel sur leurs maisons de campagne, car le factum de ceux-ci accuse le greffier de multiplier "les vexations et les injustices pour satisfaire à son luxe, élever à grand frais un superbe château dans un cloaque, pour revêtir ce palais dedans et dehors de marbre et de jaspe, y faire briller l'or partout où l'art le permet, l'orner des peintures les plus rares, y entretenir des années entières Jouguenet (sic), ce fameux peintre pensionnaire du Roi et nombre des plus savants suppôts de la première Accadémie de peinture de l'Europe, afin de pouvoir se vanter d'avoir fait d'un vilain lieu le séjour de la volupté et de la magnificence, - sans que les exemples de Pierre Remy, de Montagu et de tant d'autres aient pu apporter le moindre tempérament à cette maladie[220]."

Evidemment les splendeurs du château de M. le greffier portaient ombrage à celles du Plessix-Botherel. Inde irae !

L'hôtel de la Houssaye (Châteaubriant, 44)[221]

Né le 27 mars 1719 à Nozay (44), François Hochedé de la Pinsonnais, avocat au Parlement de Bretagne, épousa Catherine Le Normant de la Baguais, le 15 juillet 1755 à Châteaubriant. Il construisit cet hôtel en 1769, sur l'emplacement d'une maison, dite "des Roys", qui s'était écroulée en ensevelissant huit personnes.

Situé dans la Grande Rue, dans le quartier aristocratique, le nouvel hôtel s'appelle l'hôtel Hochedé, ainsi qu'en témoignent des lettres conservées dans les archives de la famille de la Pinsonnais. Ce n'est qu'en 1780 qu'il prendra son nom actuel, avec le mariage de l'héritière de François de la Pinsonnais, Victoire Madeleine, née à Châteaubriant le 22 juillet 1760, et François de la Houssaye, chevalier et seigneur de Villechauve, lieutenant des vaisseaux du roi et Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis. Il était alors domicilié à Redon.

219 SAIV 1895 (tome 24), A. de la Borderie - La seigneurie de Montauban, p. 278.

220 Note d'A. De la Borderie : C'était accuser nettement Picquet de la Motte de concussion. Car Pierre Rémy, seigneur de Montigni, et Jean Montagu, seigneur de Marcoussis, l'un et l'autre trésoriers-généraux de France, celui-ci sous Charles VII, celui-là sous Charles le Bel (de 1322 à 1328), furent tous deux condamnés à mort plus ou moins justement pour ce crime. Rémy pendu le 25 avril 1328 (au début du règne de Philippe de Valois), Montagu décapité le 17 octobre 1409. - On peut juger par là de la violence de ce factum.

221 Généalogie Hochedé de la Pinsonnais. Illustration : Archives de la famille de la Pinsonnais.

Ce mariage, célébré par l'oncle de l'époux, "Chanoine régulier trinitaire prieur de Cadoudal", à Châteaubriant le 10 avril, apportera l'hôtel dans la famille de la Houssaye qui lui donnera son nom. François de la Houssaye, chef de sa famille, s'y installera. Il meurt à Nantes le 10 septembre 1806. Son beau-père François Hochedé de la Pinsonnais était lui décédé à Châteaubriant le 8 mars 1789 à l'âge de 69 ans.

Le style de l'hôtel de la Houssaye, avec ses deux étages, l'intérieur et les jardins fait penser aux "Folies" nantaises, élevées à la même époque. Les balcons en fer forgé, ainsi que l'escalier, sont des plus beaux et rappellent la richesse du bâtisseur, qui comptait parmi les plus influents habitants de la ville.

François de la Houssaye avait été porté émigré durant la Révolution, et, lui appartenant, l'hôtel aurait du être confisqué. En réalité, il servait dans la Grande Armée Catholique et Royale, ce qui est prouvé par le tracé d'un plan de sa main destiné à accueillir le secours des Anglais au débouché de la Villaine. Ce qui sauva l'hôtel, c'est l'acharnement du poète Le Normand de la Baguais, qui servit sa cause auprès des autorités, arguant que l'hôtel appartenait à sa soeur, Catherine Le Normant, veuve de François de la Pinsonnais. Légalement, elle considérait son gendre comme locataire de cet immeuble.

Lors de la mort de ce poète, en l'hôtel le 15 septembre 1796, les généraux républicains Muscar et Sigisbert Hugo (père d'un autre poète beaucoup plus connu, Victor Hugo), y avaient établit depuis le début de l'année leur état major, bien que l'entourage des familles de la Houssaye et Hochedé de la Pinsonnais était plutôt favorable à la monarchie. Mais on ne leur a probablement pas demandé leur avis, d'autant plus que le maître des lieux combattait parmi les contre-révolutionnaires.

François de la Houssaye eut deux filles de sa femme Victoire Hochedé de la Pinsonnais. La seconde épousa M. de Virel, châtelain du Plessis en St Aubin des Châteaux, et la première, qui hérita de l'hôtel de la Houssaye, épousa M. de Villemorge, originaire de Candé. C'est un de leur descendant qui vendit l'hôtel en 1808.

Aujourd'hui, l'hôtel existe toujours, sa façade est classé Monuments Historique. Il a subi récemment une importante rénovation intérieure et est divisé en plusieurs appartements. Il aurait servi de fabrique au cours du siècle dernier, ce qui l'aurait dégradé (à vérifier). Un coiffeur occupe une partie du rez-de-chaussée.

Table des noms

Amphernet du Pontbellanger (d') 9
Aubigné (d') 11
Baudoux 6
Beaumanoir (de) 10
Beaumont (de) 14
Belavoir 8
Bellouan (de) 2
Bernard 17
Berthou 6
Beschard 15
Binet 5
Binet de Carné 5
Boisbic (de) 1
Botherel 15
Bouays (du) 13
Bouchet 9
Boudet 7, 8, 16
Boudet de la Houssaye 9
Boudet de la Noë Cado 7
Boullido 4
Breil (du) 14
Buat (de) 13
Carné (de) 5
Castelan 4
Castellan (de) 2
Chambelle (de) 8
Champalaune (de) 14
Chapelle 18
Chapelle (de la) 15
Chaurais (de) 15
Chedaleau 5
Chenet 16
Coëtquen (de) 13
Cohu 11
Commenay (de) 2
Courbe (de la) 14
Courcy (de) 11
Couriole 5
Croix (de la) 11
Crouézé 6
Dabo 5
Danio 5
Désilles de Cambernon 9
Drouet 7
Espinay (de l') 14
Estrées (d') 14
Evain 4
Fabroni 3
Ferrary 17
Ferrière (de la) 13, 14
Feu (du) 15
Fleury 6
Florio 17
Fontenay (de) 10
Forges (de) 8
Fou du Vigean (du) 11
Fournier 5
Fresne de Virel (du) 9
Froulay (de) 13
Gicqueau 16
Goublaye (de la) 15
Goures 17
Gouyon 4, 10
Goyon (de) 13, 15
Gué (du) 11
Gueschart 12
Guesclin (du) 14
Guillard 18
Guismo 4
Guyomarch 3
Haye (de la) 4
Hays (de la) 12
Henry 4
Hingant 15, 16
Hochedé de la Pinsonnais 9
Huby 7
Huchet 4, 7
Jaille (de la) 10
Jan 15
Jehan 17
Jocet 15
Josset 18
Kerpoisson (de) 3
Kerpondarmes (de) 21
La Vache 14
Laage (de) 12
Labbé 15, 18
Lambert 15
Lande (de la) 12, 15
Landelle (de la) 8
Langourla (de) 12
Lanvalay (de) 11
Le Bouteiller 10
Le Doüarain 4
Le Doulec 12
Le Fébure 5
Le Febvre 7
Le Gentil 6
Le Jeune 2
Le Nepvou 16
Le Parisis 11
Le Pavout 17
Le Pourvoyeur 7
Le Prévost 13
Le Sénéchal 13
Le Tournoux 14
Le Vicomte 15
Ledenemat 17
Lefebure 5
Lenfant 14
Lenfrien 4
Levesque 2

Lioret 5
Lorgeril (de) 13, 14
Madec 4
Madeuc 11, 14
Maigné (de) 2, 4
Malesmains (de) 11
Marigné (de) 10
Marleon (de) 12
Martin 7
Maslo (du) 3
Matz (du) 5
Méel (de) 15
Ménage 6
Mislon 12
Monian 5
Montauban (de) 11, 12
Montfort (de) 2, 11
Morel 16
Morzelles (de) 3
Motte (de la) 10
Mourault 11
Muce (de la) 12
Noges 12
Normant de la Baguais 9
Paumier 17
Peschart 2
Pontrouaud (du) 14
Porcaro (de) 5
Quélen (de) 6
Quélo (de) 3, 8
Quesnel de la Morinière 9
Renant 5
Renaud 5, 8
Ricolin 17
Rochan 6
Rochier (du) 7
Rohan (de) 11
Rolland 8
Rostrenen (de) 10
Rouillé 5
Rouxel 12
Saint Pol (de) 16
Saint-Gilles (de) 10
Saint-Mouan (de) 12
Saint-Pern (de) 13
Salles (des) 12
Simon 16
Talhouet (de) 8
Talhouët (de) 6
Thomelin 4
Tiercelin 6
Tiercent (du) 16
Timbrient 16
Tournemine 16
Trécesson (de) 12
Trévacar (de) 10
Villemorge (de) 9
Villeneuve (de) 5

Sources

- AFP : Archives de la famille de la Pinsonnais.
- AD de Loire-Atlantique : Archives départementales de Loire-Atlantique.
- AD du Morbihan : Archives départementales du Morbihan[222].
- AM Rennes : Archives Municipales de la ville de Rennes.
- CH : Armorial de France, Charles d'Hozier (d'après l'Edit de 1696).
- FB : Filiations Bretonnes, Vicomte Henri Frottier de la Messelière, édition de 1986.
- GC : Pouillé historique de l'évêché de Rennes, abbé Guillotin de Corson[223].
- Gen56 : liste de discussion sur la généalogie dans le Morbihan.[224]
- Généalogie de la maison de Saint Pol, par Thibault de Saint Pol.
- Généarmor : Dépouillement des registres des Côtes d'Armor, sur le site des Archives Départementales des Côtes d'Armor[225], par les bénévoles du Cercle Généalogique des Côtes d'Armor.
- Geneanet : Bases de données généalogiques sur Internet[226].
- NB : Noblesse Bretonne, site internet, liste de discussion et arbre généalogique en ligne[227].
- PA : Histoire de la Maison Royale de France et des grands officiers de la Couronne, Père Anselme, troisième édition[228].
- PDV : Histoire et archéologie féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes, Joseph-Marie Le Méné, édtions Slatkine - Coop Breiz, 1994[229].
- RHO : Revue Historique de l'Ouest[230].
- SAIV : Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-etVilaine[231].
- SAJEF : Catalogue Généalogique de la Noblesse Bretonne, éditions SAJEF[232].
- SPM : Revue de la Société Polymathique du Morbihan, diverses années[233].

Voir aussi

http://blog.pecia.fr/post/2009/04/07/Le-chevalier-breton-Alain-de-La-Houssaye-et-son-manuscrit-du-Roman-de-la-Rose

222 Notamment par les communications de M. René Guillaume, qui nous a transmis de très nombreuses photos des registres paroissiaux de Saint-Martin-sur-Oust et autres informations.
223 Disponible sur Gallica, le serveur de la Bibliothèque Nationale de France (http://gallica.bnf.fr).
224 http://fr.groups.yahoo.com/group/gen56.
225 http://archives.cg22.fr.
226 http://www.geneanet.org.
227 http://216.119.68.87/histoirebretonne/accueil.htm, http://fr.groups.yahoo.com/group/Noblesse_Bretonne, et http://www.noblessebretonne.fr.st.
228 Disponible sur Gallica.
229 Communication de M. René Guillaume.
230 Disponible sur Gallica.
231 Disponible sur Gallica.
232 Cet ouvrage, dont les notices La Houssaye nous ont été communiquées par M. René Guillaume, orthographie cette famille « La Houssays », ce qui est à la vue de tous les documents consultés une erreur. Il ne présente ici pas beaucoup d'intérêt pour la famille de Saint-Martin-sur-Oust, car il ne donne que des arbres très dépouillés et incomplets, aux patronymes parfois mal orthographiés, mais nous donne succintement la branche de « Cojaille », que nous ne connaissions pas.
233 Disponible sur Gallica.

Pour contacter l'auteur :
Amaury de la Pinsonnais
6, allée des Glières La Pinsonnais
35135 Chantepie 44170 Nozay
http://www.pinsonnais.org
amaury@pinsonnais.org

Note : Ce document vous a été remis gratuitement. S'il vous a été envoyé par courrier ordinaire, la somme demandée n'a servi qu'à couvrir les frais de port et d'impression. Si vous êtes satisfait de ce travail, merci d'encourager son auteur. Si vous avez payé une somme qui vous semble anormalement élevée pour obtenir ce document, merci de contacter l'auteur.

Copyright (c) 2004-2009 par Amaury de la Pinsonnais. Ce document peut être redistribué uniquement selon les termes de la licence **Creative Commons by-nc-sa**. Vous trouverez un résumé de cette licence ci-dessous et le texte intégral à l'adresse internet suivante : http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/legalcode

Vous êtes libres :
– de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public.
– de modifier cette création.

Selon les conditions suivantes :
– **Paternité**. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).
– **Pas d'Utilisation Commerciale**. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales (ceci inclut l'interdiction de mettre ce document sur un site Internet commercial ou sur un site où apparaît de la publicité, de le mettre à disposition dans une bibliothèque ou association requérant une contrepartie pour sa consultation).
– **Partage des Conditions Initiales à l'Identique**. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

– A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est de reprendre intégralement cette page.
– **Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette oeuvre**.
– Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

Pour toute question relative à l'utilisation de ce document et à sa diffusion, n'hésitez pas à contacter l'auteur.

V1.10a.OOo/07-09